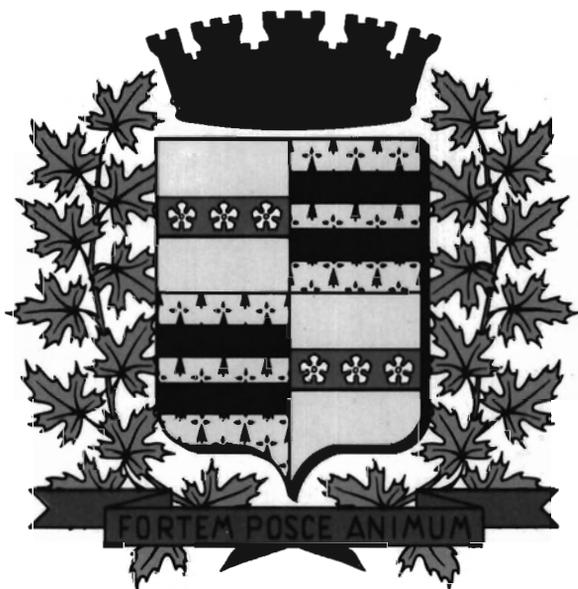


DRUMMONDVILLE



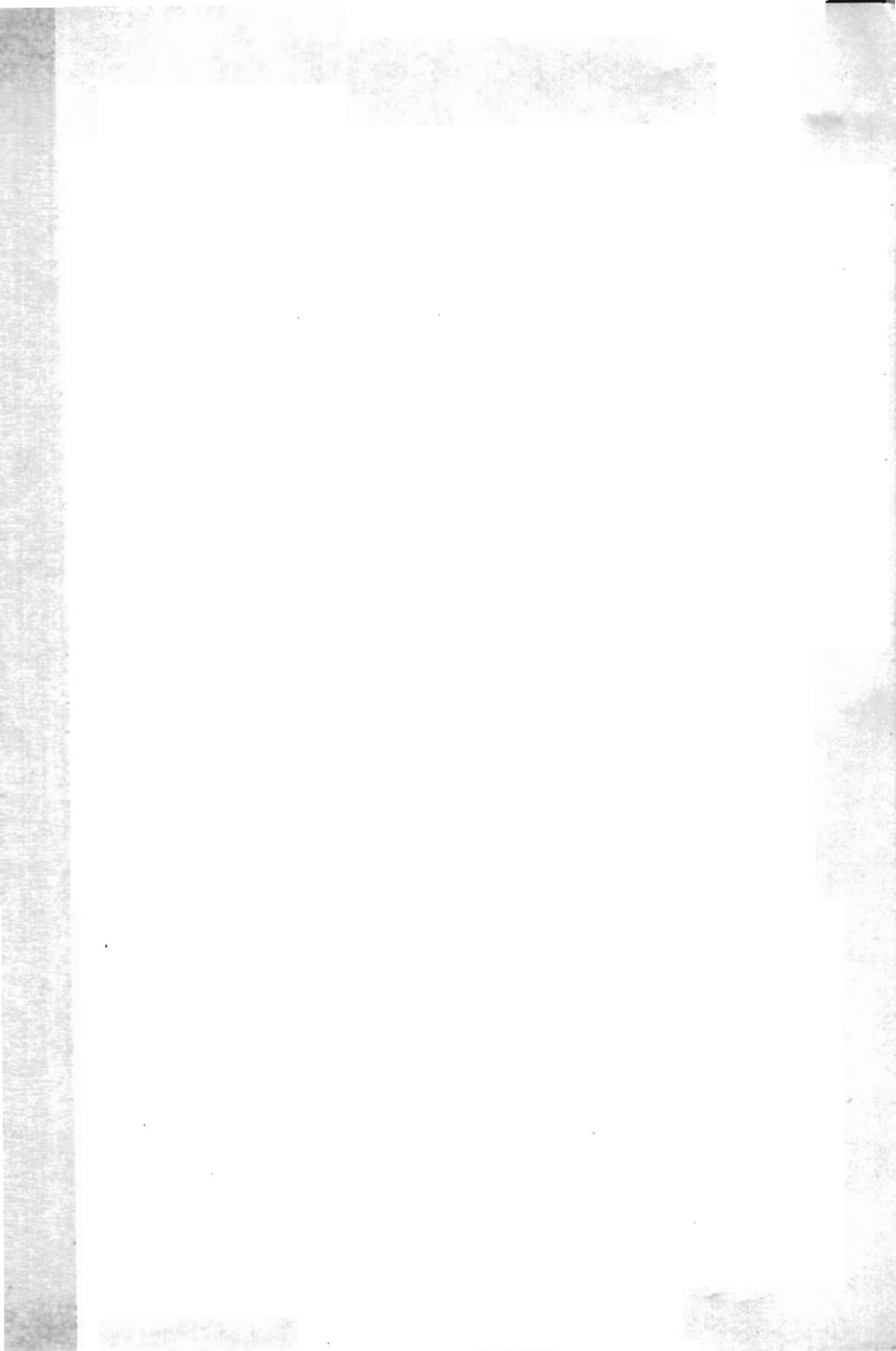
1973

Société d'Édition Montréalaise Inc.

9.246

971.456
D 795
2472j

31636





A 9

PRÉFACE

Le 12 février 1973.

À QUI DE DROIT!

Ayant pris connaissance du document publié par les Editions Montréalaises Inc. concernant l'aspect commercial et industriel de Drummondville, je suis convaincu que les artisans de cette brochure ont placé notre Cité en évidence en réalisant un portrait réel et très valable.

Nos marchands et nos propriétaires d'industries apprécieront certainement cette heureuse initiative et je veux les remercier pour leur excellente collaboration.

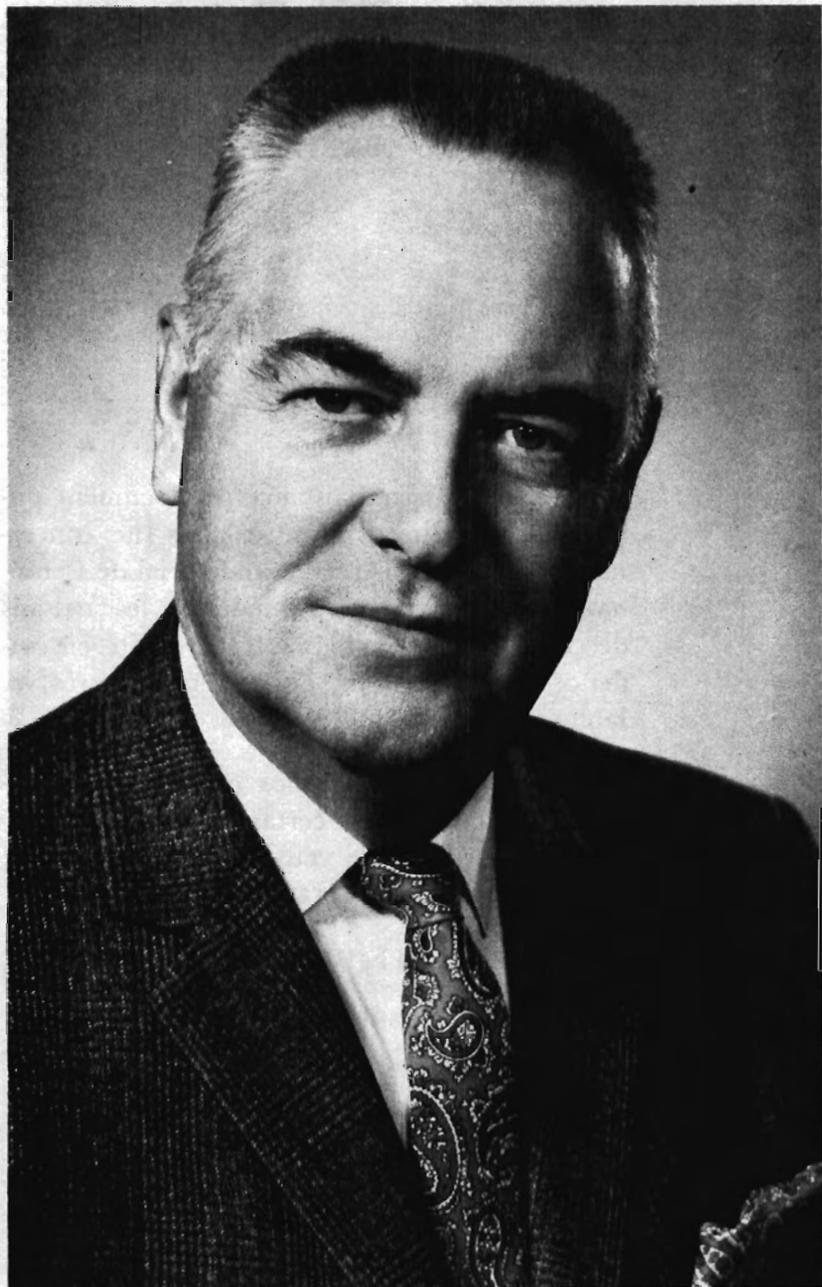
LA CITÉ DE DRUMMONDVILLE

PHILIPPE BERNIER,

Maire.

Cédé Par

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
25, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.



4

9.240

Philippe Bernier

MAIRE DE DRUMMONDVILLE

Pour bien connaître Philippe Bernier, maire de Drummondville, il faut considérer en lui l'ouvrier, le militaire, l'homme d'affaires et l'homme public.

Né à Sainte-Claire de Dorchester en 1912, M. Bernier a fait ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec. Il a complété ses études par des cours post-scolaires à Drummondville.

En 1929, il vient s'établir à Drummondville où il entre à l'emploi de la Canadian Celanese, au département du textile. Il gardera cet emploi jusqu'au moment du deuxième conflit mondial. Lors de son départ en 1940, il était devenu contremaître.

Depuis 1937, M. Bernier s'intéressait à l'aviation. Il obtint son brevet de pilote privé à l'été de 1939, quelques jours seulement avant le début de la guerre.

A l'automne de 1940, il s'enrôla dans la RCAF à Moncton, N.B., pour l'obtention de sa licence d'instructeur qu'il obtint ensuite au Central Flying School de Trenton, Ontario, en février 1941. Il ouvrit une école élémentaire de vol à Stanley, N.S., comme instructeur, puis il devint ensuite instructeur à la base de Windsor Mills dans le Québec. Parfaitement bilingue, il est un des rares Canadiens français à avoir pu accéder à ce poste important.

Le 15 février 1943, il s'embarque pour l'Europe. Il fut blessé le 14 novembre 1943. Après s'être rétabli, il effectua "52 missions" au-dessus de l'Allemagne.

A son retour au pays, en avril 1945, il détenait le grade de lieutenant d'escadrille, étant ainsi l'officier senior du RCAF à Drummondville.

Après la guerre il refusa les offres de plusieurs compagnies aériennes pour retourner contremaître à la Canadian Celanese.

Il a été représentant de Canadian Breweries du mois d'août 1952 au mois de mars 1962.

En 1960, il recevait de la Faculté de Commerce de l'Université Laval de Québec un diplôme à la suite d'un cours de placement dans les actions et obligations. Il possède de plus une licence dans les valeurs mobilières de la province de Québec.

M. Bernier a fait sa rentrée sur la scène municipale le 7 mai 1962. Il s'est vu confier le département le plus important qui existe au Conseil : "Les travaux publics".

Le 13 octobre 1965, il était élu maire de la Cité de Drummondville, poste qu'il occupe depuis.

Marié le 12 février 1952, il est le père d'une charmante fille, Carole.



Hon. Bernard Pinard

MINISTRE DE LA VOIRIE ET DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Me Bernard Pinard, C.R., ministre de la Voirie et des Travaux publics du Québec, et co-président du VI^e Congrès mondial de la route, commença sa carrière politique en 1952, alors qu'il fut élu député du comté de Drummond, comté qu'il représenta à l'Assemblée nationale jusqu'en 1956. Réélu député de ce comté aux élections générales du 22 juin 1960, il occupa le poste de ministre de la Voirie jusqu'en juin 1966. De juin 1966 à avril 1970, M. Pinard représenta le comté de Drummond à l'Assemblée nationale à titre de député. Enfin, depuis le 12 mai 1970, il est ministre de la Voirie du Québec.

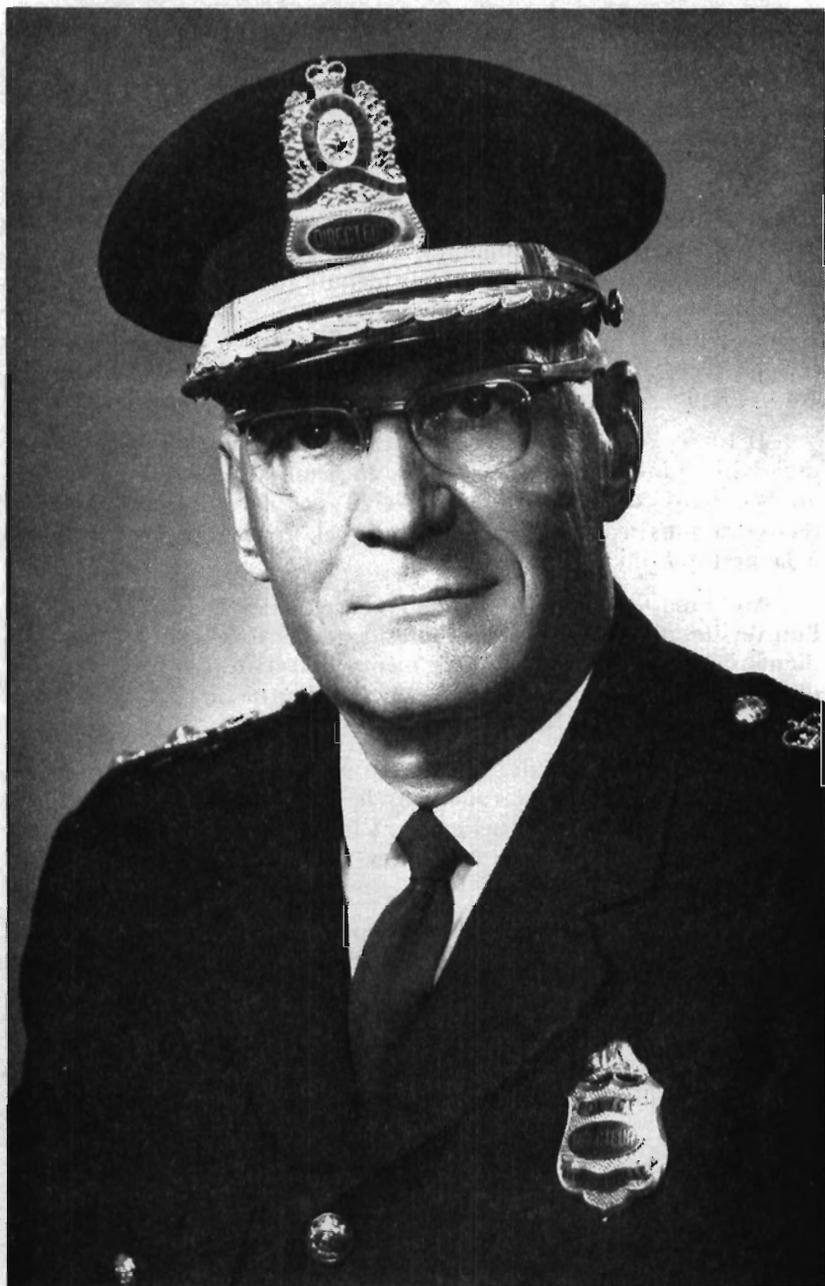
Il fit ses études primaires à l'Académie Saint-Frédéric de Drummondville, puis ses études classiques au Séminaire de Joliette et puis au Séminaire de Nicolet. Il s'inscrivit par la suite à l'université d'Ottawa puis à l'université de Montréal, pour être ensuite admis à la pratique du droit en 1950.

Me Pinard fut président de la Société des Débats français de l'université d'Ottawa en 1946, président de l'Association des Étudiants de langue française de la même université en 1947. Boursier du gouvernement espagnol en 1949, il séjourna à ce titre à l'université internationale de Santander (Espagne).

Me Pinard fait partie de l'American Right of Way Association, l'Association du Barreau canadien, le Barreau du Québec. Il est aussi membre du Club Richelieu, du Club des Francs, de la Chambre de Commerce des Jeunesses Musicales, de la Société des Concerts et de la Légion canadienne.

Le 30 septembre 1970, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ajoutait aux responsabilités présentes de Me Pinard en le nommant également ministre des Travaux Publics du Québec poste qu'il occupa temporairement.

Me Pinard est marié à Jacqueline Lamothe. Il est père de trois enfants : Elizabeth, Dominique et Philippe.



Conrad Proulx

DIRECTEUR

(Service de la protection publique)

Né à St-Camille de Wolfe, le 26 septembre 1924, il est le fils de Ludger Proulx et d'Ovida Boivin.

Il fit ses études primaires à l'école de St-Camille.

M. Proulx occupe présentement le poste de directeur de la Police à Drummondville.

Il est de plus, membre de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, de l'Association Canadienne des Chefs de Pompiers Inc., de l'Association des Chefs des Services de Protection contre l'Incendie du Québec.

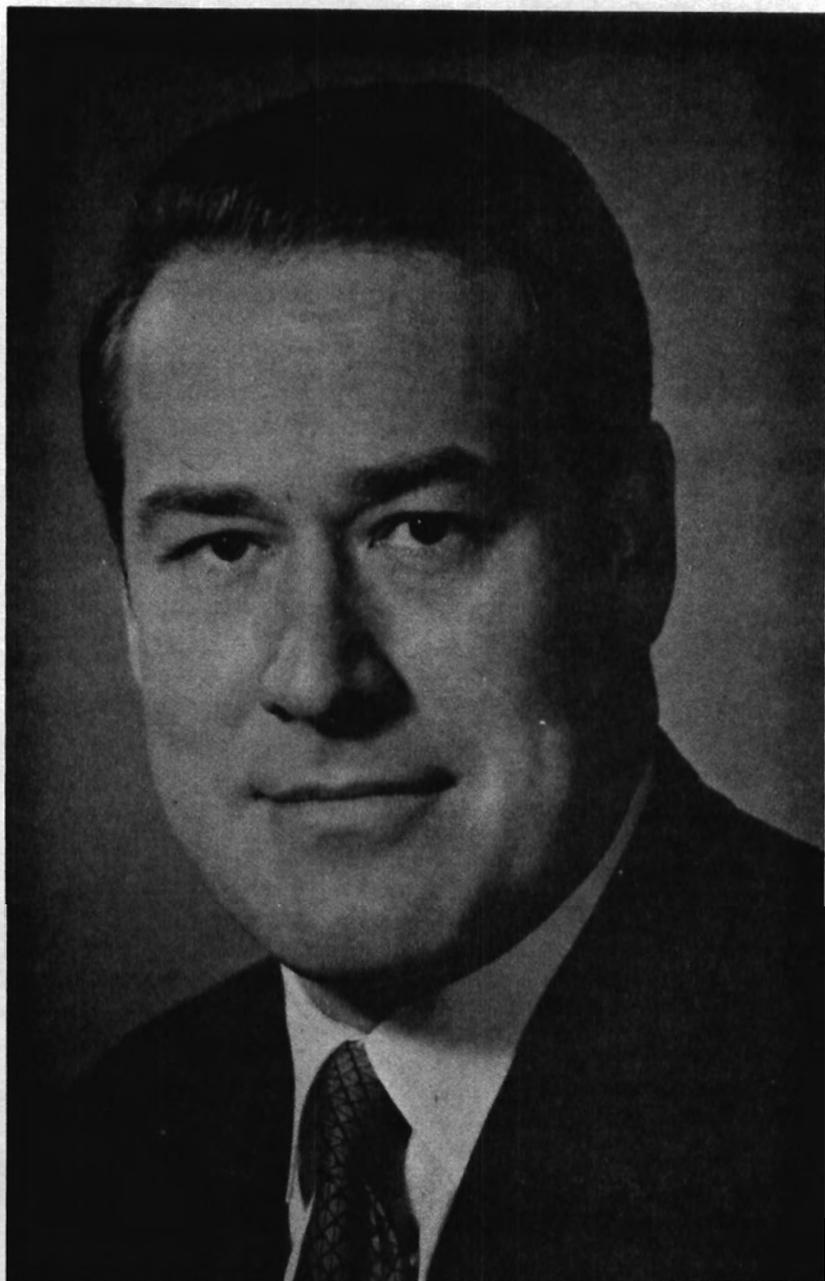
Marié à Gertrude Asselin depuis le 24 décembre 1938, cinq enfants sont nés de cette union : Bernard, Gérard, Denise, Suzanne et Pierrette.

Il occupe ses loisirs en jouant au golf.

Rés.: 96, rue des Sorbiers, Drummondville, Qué.

Bur.: 423 Lindsay, Drummondville, Qué.





Hon. Jérôme Choquette

MINISTRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC

Né à Montréal le 25 janvier 1928, fils de Claude Choquette, avocat, et de Pauline Geoffrion.

Études secondaires au Collège Stanislas de Montréal où il obtient son baccalauréat ès arts ; études de droit à l'Université McGill et admis au Barreau du Québec en 1949 ; études à la Faculté de droit de Paris où il obtient le diplôme de docteur ès sciences économiques ; prix Jean Bertrand-Nogaro pour la meilleure thèse en sciences économiques qu'il avait intitulée : "Croissance et fluctuations de l'économie canadienne" ; études à la School of Business Administration de l'Université Columbia de New York.

Par la suite, Me Choquette a exercé la profession d'avocat à Montréal et il fut, entre autres, associé de Me Guy Favreau et du bâtonnier Jean Martineau, ainsi que de Me Desjardins et Me Claude Ducharme.

Nommé conseil en loi de la Reine en 1964.

Me Choquette se présenta pour la première fois comme candidat du parti libéral dans le comté d'Outremont aux élections de 1966, et il fut élu avec une majorité de 15,000 voix ; réélu député du comté d'Outremont le 29 avril 1970.

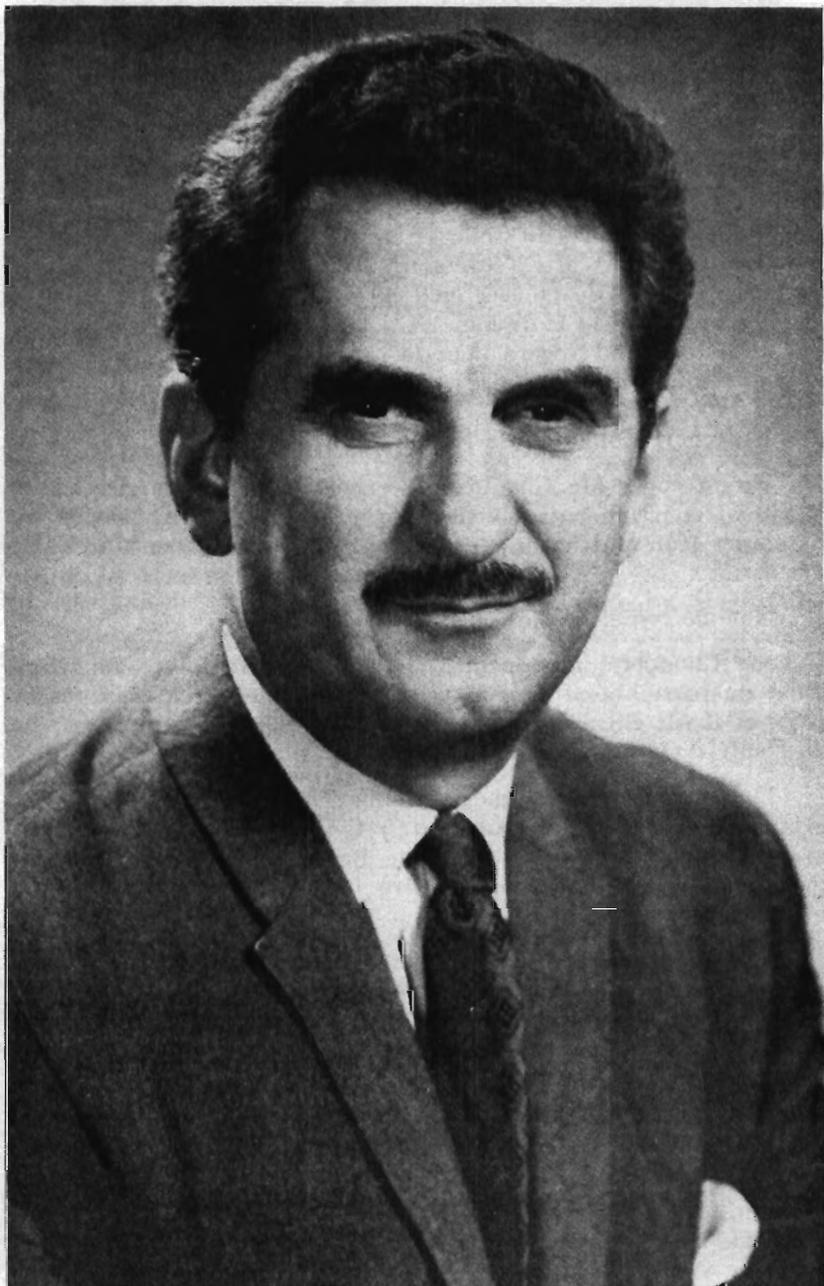
Le 12 mai 1970, assermenté comme Ministre de la Justice et Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives ; président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal lorsque cet organisme préconisa la première fois l'assistance judiciaire au bénéfice de personnes défavorisées.

Me Choquette a occupé le poste de président de la Commission Politique de la Fédération Libérale du Québec et celui de vice-président de cette fédération.

Il est l'époux de Françoise Bédard et père de cinq enfants : Danielle, Claude, Céline, Frédéric et Anita.

Il est fervent du golf et du ski !

Il compte dans sa famille deux juges, un grand-père médecin-écrivain, le docteur Ernest Choquette, auteur de romans du terroir, de même que le sénateur P.-A. Choquette, qui fut l'un des lieutenants de Wilfrid Laurier.



12

9.584

L'Hon. Jean-Luc Pépin

EX-MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

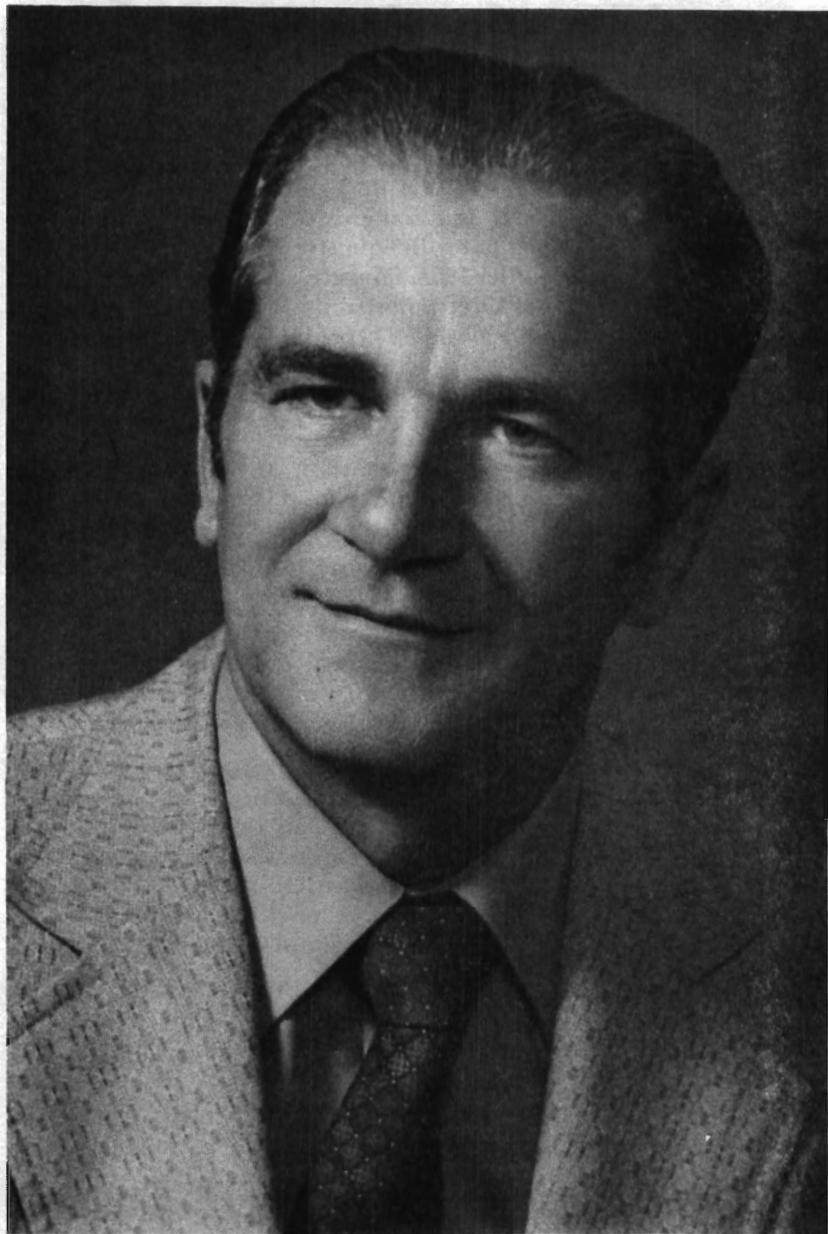
M. Pépin a été élu député fédéral pour la première fois en avril 1963, représentant la circonscription de Drummond-Arthabaska, qui est devenue Drummond avec la refonte de la carte électorale. Il fut nommé secrétaire parlementaire du ministre de Commerce en mai 1963, ministre d'Etat en juillet 1965, ministre des Mines et des Relevés techniques en décembre 1965 et ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources en 1966. En avril 1968, on lui confia le portefeuille du Travail. Après les élections générales de juin 1968, il fut nommé ministre du Commerce et ministre de l'Industrie, deux portefeuilles maintenant réunis en un seul.

Né à Drummondville (Québec) en 1924, M. Pépin a étudié les arts, la philosophie et le droit à l'université d'Ottawa et les sciences politiques à l'Institut des Etudes politiques de Paris.

M. Pépin est entré à la faculté des Sciences sociales de l'université d'Ottawa en 1951, donnant des cours en politique canadienne, en histoire de la diplomatie, en droit international et en théorie politique. Il a été délégué par l'Office national du Film en Europe de 1956 à 1958, pour ensuite retourner à l'université d'Ottawa, qui le nomma directeur du département des Sciences politiques en 1959.

Au cours de ses années comme membre du corps professoral de l'université d'Ottawa, M. Pépin a fréquemment donné des conférences et des commentaires sur les événements canadiens et internationaux. Il a souvent participé à des émissions de radio et de télévision aux réseaux français et anglais de Radio-Canada. Il a écrit de nombreux articles pour les journaux et les revues et a été le rédacteur du "Magazine MacLean" pour la région d'Ottawa en 1961.

M. Pépin est marié et père d'une fille, née en 1953, et d'un fils, né en 1965.



9.585

Laurent Bernier

**GREFFIER
CITÉ DE DRUMMONDVILLE**

BIOGRAPHIE

Nom et prénom : Bernier, Laurent.

Lieu de naissance : St-Félix de Kinsey, Co. Drummond.

Prénom du père : Alfred.

Nom et prénom de la mère : Gagné, Irène.

Lieu d'études : primaire — Ste-Martine de Châteauguay. Secondaire — Séminaire St-Alphonse, Ste-Anne de Beaupré.

Carrières :

— Employé de la Dennison Mfg., à Drummondville (1940-1947)

— Epicier à Drummondville (1947-1969)

— Greffier de la cité de Drummondville (1969-...)

Etat civil : Marié.

Nom et prénom de l'épouse : Martel, Thérèse.

Nombre d'enfants : 4. — Leurs noms : Marcel, André, Richard, Guy.

Loisirs favoris : Lecture — Musique — Golf.

Résidence : 535 Cockburn, Drummondville.

Bureau : Hôtel de ville — 415 Lindsay, Drummondville.

Réalisations :

— Président de l'O.T.J. de Drummondville (1958-1969)

— Président de la Fédération des loisirs du diocèse de Nicolet (1960-1967).

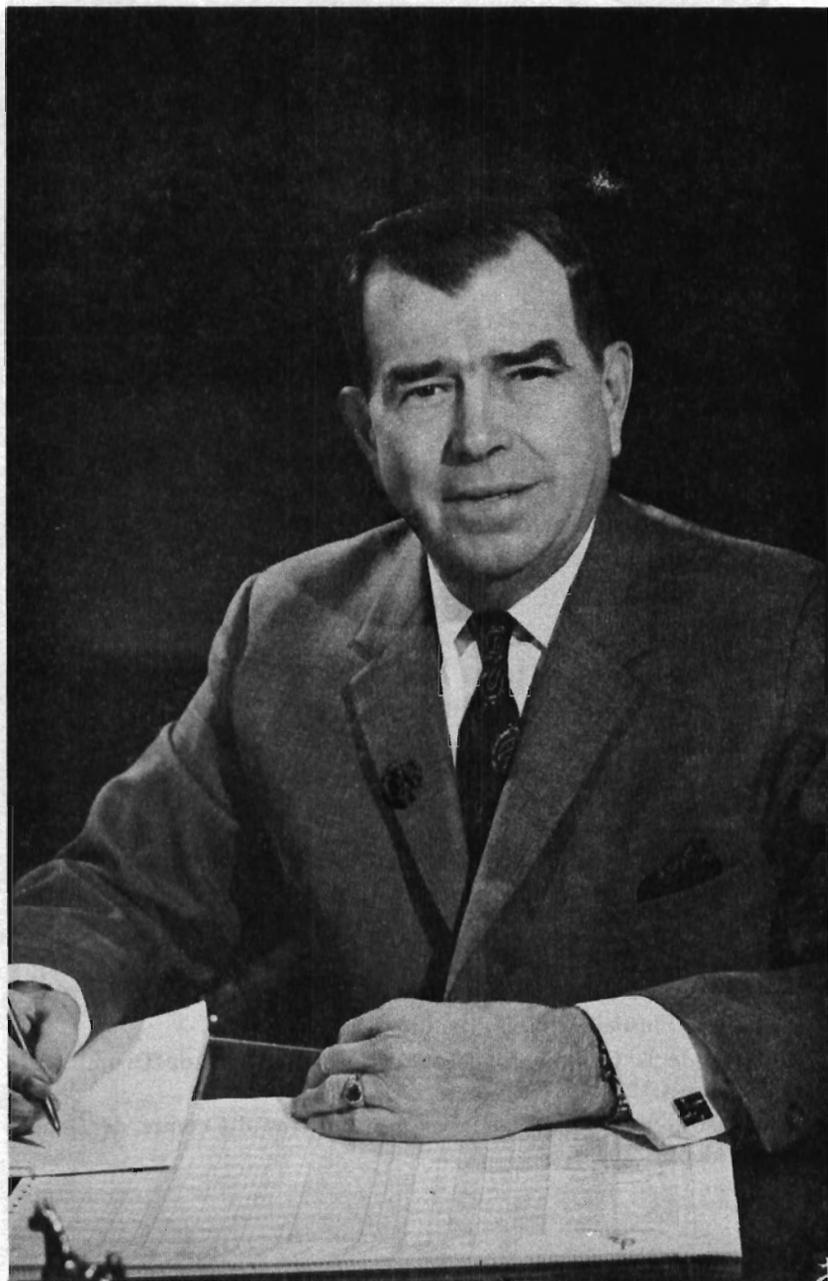
— Marguillier fondateur de la paroisse St-Pie X (1963-1964).

— Administrateur de la Caisse populaire St-Frédéric (depuis 1965).

— Conseiller municipal (1965-1969).

— Membre de la Commission d'urbanisme de la cité de Drummondville (depuis 1968).

— Administrateur de la Chambre de commerce du comté de Drummond (depuis 1970).



Gérard Veilleux

**PRÉSIDENT DE DRUMMOND BUSINESS FORMS, LTÉE,
ET VICE-PRÉSIDENT DE LA PAROLE, LTÉE,
DE DRUMMONDVILLE**

La vie de Gérard Veilleux pourrait se résumer en trois mots : constance dans l'effort. En effet, l'histoire de ce jeune artisan devenu aujourd'hui l'un des plus importants imprimeurs du Québec mérite d'être signalée à la génération montante, tant telle est riche en leçons de toutes sortes.

Né à Beauceville le 9 février 1908, dans une famille de condition fort modeste, le jeune Veilleux fréquenta pendant quelques années le collège de son village natal, alors que la mort prématurée de son père vint bouleverser le foyer. Comme il était l'aîné des garçons, il lui incombait de combler partiellement le vide laissé par le départ inopiné de l'être aimé. Il le fit de bon coeur, même si le fait d'assumer de nouvelles et lourdes responsabilités devait le forcer à écourter considérablement ses études.

Encore tout jeune homme, on le retrouve comme apprenti imprimeur aux ateliers de L'Eclaireur de Beauceville. Ses patrons du temps eurent vite fait de déceler chez lui les qualités maîtresses qui devaient faire de lui un artisan compétent d'abord ; un homme d'affaires singulièrement averti, plus tard. Amour du travail, optimisme, intégrité et talent, autant de mots pour expliquer pourquoi Gérard Veilleux est aujourd'hui à la tête de deux des plus florissantes imprimeries du Canada.

En 1936, le jeune Veilleux est toujours typographe aux ateliers de L'Eclaireur mais il cherche depuis déjà assez longtemps sa véritable voie. Certes, il est un imprimeur-né mais l'horizon est trop limité, il aspire à beaucoup plus haut. Voilà pourquoi en janvier 1936, il se portait acquéreur de La Parole Ltée, une entreprise alors vacillante. En l'espace de quelques années, l'imprimerie fut remise sur pied pour commencer une ascension qui ne s'est pas encore arrêtée.

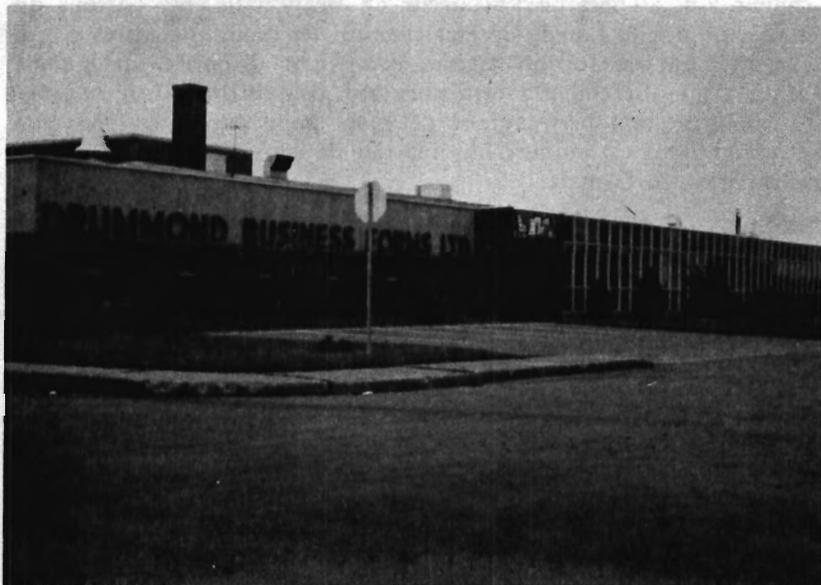
En cours de route, Gérard Veilleux et son frère Clermont, venu le rejoindre à Drummondville à ce moment, décidèrent de tenter une aventure nettement périlleuse : celle d'entrer dans le domaine de la formule commerciale alors considérée comme l'apanage quasi exclusif du capital anglo-saxon. C'est ainsi qu'est née, en 1949, Drummond Business Forms, Ltée. Ce fut d'abord un embryon, mais comme cet embryon était viable ! L'entreprise, logée dans les débuts

dans le même édifice que **La Parole**, ne tarda pas à se développer. Comme question de fait, elle prit si rapidement de l'expansion qu'il fallut songer bientôt à lui trouver un autre local pour ne pas nuire à la marche ascendante des deux industries. Le 23 octobre 1958, Drummond Business Forms faisait son "entrée" solennelle dans une usine considérée par les gens du métier comme un modèle du genre. Après avoir affermi ses positions sur le marché local, l'industrie gagna les autres provinces où elle s'est taillé un marché qui ne cesse de s'agrandir, grâce à la nature des procédés utilisés et à la qualité du produit fini. Aujourd'hui, Gérard Veilleux s'occupe surtout de l'aspect finance sans pour autant négliger le facteur production, dont le cadet Clermont a pris la direction il y a plusieurs années.

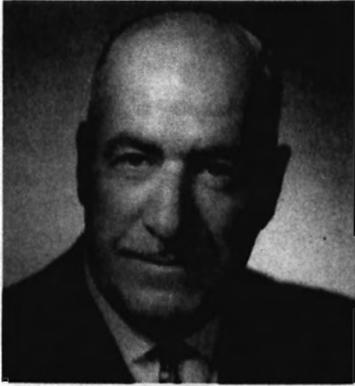
Gérard Veilleux a épousé, en 1942, Mlle Ernestine Dionne, qui lui a donné quatre enfants. Ajoutons qu'il est membre d'une foule d'associations à caractère industriel ou social. Il est notamment un ancien président de l'Association des Journaux de Langue Française.

Résidence : 1, rue Brock.

Principal bureau d'affaire : 189, rue St-Henri.



9.587



Roger Prince
Président de
Roger Prince Inc.

Né à St-Félix de Kinseys dans le comté de Drummond le 14 août 1918, fils de M. Zoël Prince et de Marie Louise Jutras. Il fit ses études primaires à Drummondville et ses études secondaires (cours commercial) également à Drummondville.

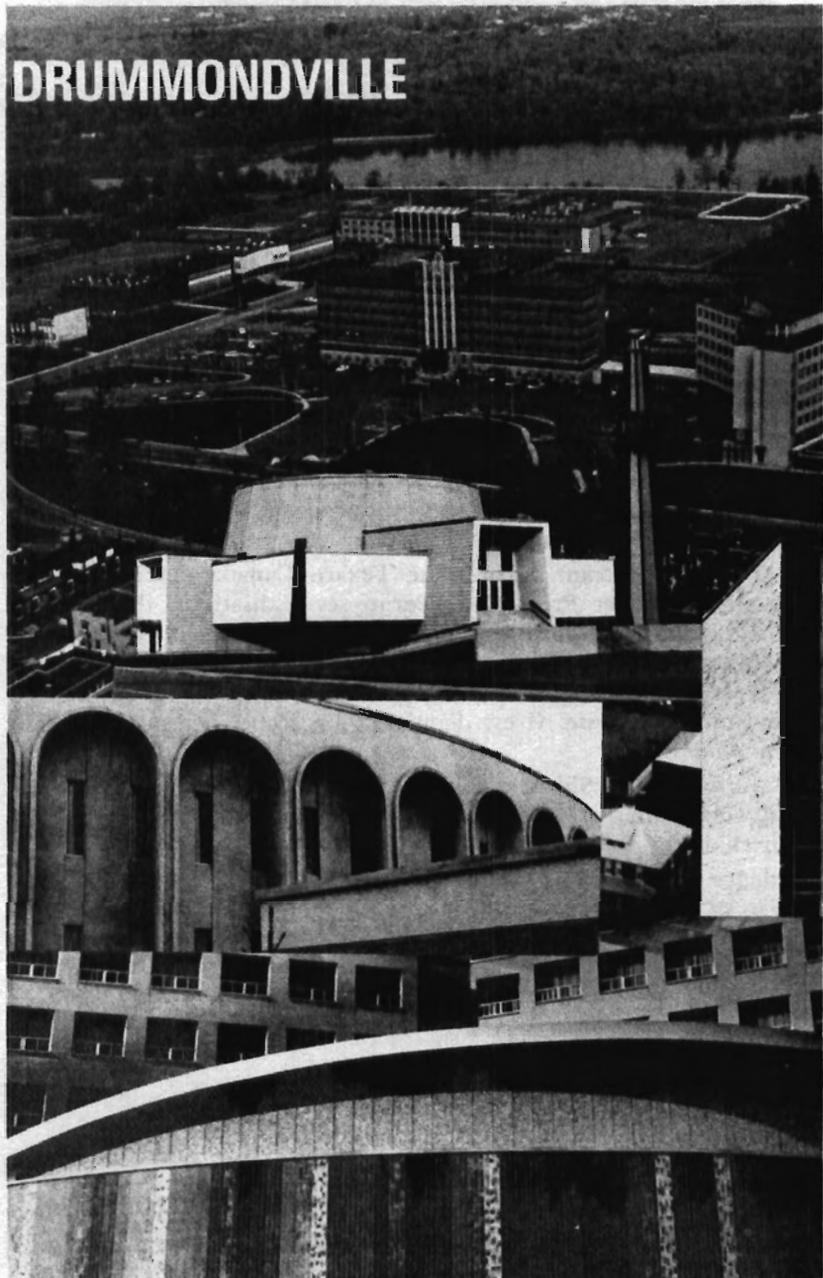
Il est commerçant agent pour Texaco Canada depuis 20 ans ; Président de Roger Prince Inc. Parmi ses réalisations, il peut être fier de la construction de quatre stations de service, la construction d'un restaurant le premier sur la route Transcanadienne, ouvert 24 heures par jour et 7 jours par semaine, de l'immeuble de la Banque de la Nouvelle Ecosse. Il est depuis 20 ans, conseiller municipal de Drummondville.

Marié à Edith Sirois, il est père de 5 enfants, Jean, France, Richard, Christiane, Isabelle. Ses loisirs favoris sont la pêche et le repos à son chalet.

Résidence : 756 boul. St-Joseph, Drummondville, Qué.

Bureau : C.P. 194, Chemin du C.N.R., Drummondville, Qué.

DRUMMONDVILLE



9.785

DRUMMONDVILLE

L'ACCUEILLANTE CITÉ INDUSTRIELLE

Drummondville, cité jeune, industrielle et progressive de 44,000 âmes, située sur la Rivière St-François à 60 milles à l'est de Montréal, jouit d'une réputation industrielle solidement confirmée par la présence de plus de 80 industries, employant au-delà de 8,000 personnes.

Particulièrement bien située (point de rencontre des routes provinciales conduisant vers Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke et la Nouvelle-Angleterre), bien desservie par l'autoroute transcanadienne à quatre voies - No 20, le Canadien National et le Canadien Pacifique, elle possède plus de 15 compagnies de camionnage qui rayonnent vers tous les points du Continent et un aéroport municipal qui offre toute l'année une piste pavée et éclairée, de 4,000 pieds, et aux saisons propices, une base d'hydravions.

Centre le plus important dans un rayon de 40 milles, Drummondville possède tous les services administratifs, bancaires, éducatifs, récréatifs et la plupart des services gouvernementaux.

La taxe municipale est de : \$1.60% d'évaluation, la taxe scolaire : \$2.00% d'évaluation. (L'évaluation représentant environ 75% de la valeur réelle.) Une taxe de 5% sur la valeur locative avec maximum de \$3,000.00 par an et une taxe d'affaires de 7% sur la valeur locative avec maximum de \$700.00 par an sont également exigibles. (La valeur locative représente 10% de celle de l'édifice.)

Les services publics assurent l'alimentation en eau pour fins de production - protection contre les incendies - (pression minimum 80 lbs par p.c.) - égouts séparés - voie ferrée, routes, etc. L'Hydro-Québec dispense l'électricité à haute tension. Le propane et diverses huiles combustibles sont utilisés comme énergie.

La main-d'oeuvre régionale se chiffre à 22,300 personnes parmi lesquelles 4,300 cherchent un emploi (2,500 hommes - 1,800 femmes) : Salaire moyen \$97.00 pour 40 heures. Les Centres de Main-d'Oeuvre provincial et fédéral entraînent le personnel.

Grâce à ses possibilités d'industrialisation, la disponibilité de sa main-d'oeuvre, Drummondville a été placée dans les régions "désignées" en vertu du Bill C-202, du Ministère Fédéral de l'Expansion Economique Régionale.

Tout nouveau projet peut bénéficier de subventions allant jusqu'à 25% de l'immobilisation (édifice et équipement) et d'une prime allant jusqu'à \$5,000.00 par nouvel emploi créé.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec alloue également 25% de la valeur immobilisée (Bill 23) (Les allocations du Fédéral et du Provincial n'étant toutefois pas cumulatives). Jusqu'au 31 mars 1971, une industrie peut amortir 30% de l'investissement fait au-dessus de \$50,000.00.

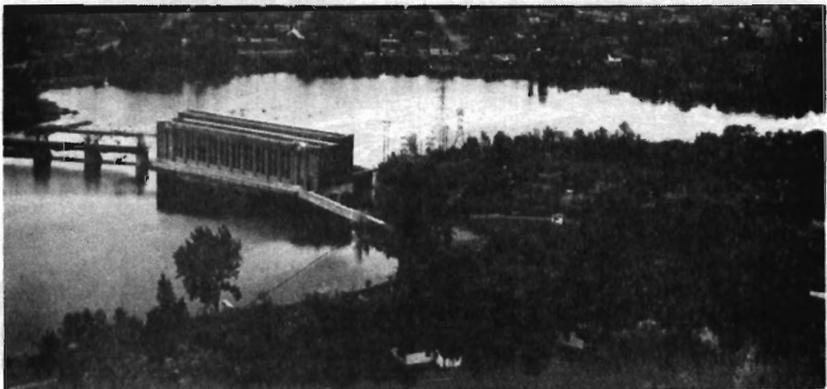
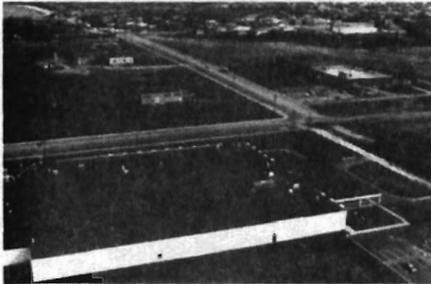
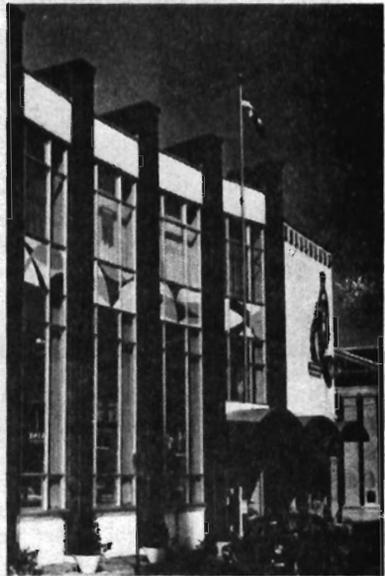
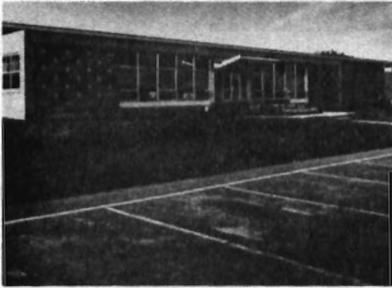
Parc industriel

Le territoire de la Cité de Drummondville offre plusieurs sites industriels dont les caractéristiques varient selon leur emplacement.

Sans doute le plus important de ces sites est-il le Parc Industriel Municipal d'une superficie de 350 acres dont 200 acres sont encore disponibles avec tous les services publics, tels que aqueduc, égouts séparés, rues pavées, voie ferrée, électricité à haute tension, etc.

La topographie plane de ce parc industriel et une capacité de sol variant de 2 à 5 tonnes par pied carré en font un site idéal pour toute industrie semi-lourde ou légère.

Il existe également de bons emplacements industriels, de propriété privée, en bordure de la route *Trans-Canadienne* (autoroute No 20).



9,846

DRUMMONDVILLE

ASPECT COMMUNAUTAIRE

Explications générales

De par sa situation géographique au centre du Québec, Drummondville se doit d'être autonome dans les domaines de l'éducation, loisirs et soins médicaux.

C'est pourquoi les différentes autorités en place ont doté notre Cité de toutes les facilités et équipements nécessaires à un bon équilibre communautaire.

Education

Nos écoles dispensent l'enseignement autant en français qu'en anglais, de l'école maternelle au niveau pr-universitaire ; plus de 15 métiers peuvent être appris à l'école technologique régionale et dans les instituts affiliés.

De nombreuses écoles privées offrent le cours commercial, le cours de secrétariat, le cours classique et autres.

Plusieurs groupes à caractère social, éducatif ou culturel contribuent à une meilleure fusion des différentes ethnies pour un plus grand enrichissement du milieu social drummondvillois.

Religion

Seize églises dont 13 Catholiques Romaines, 1 Anglicane, 1 Baptiste et 1 Eglise Unie, permettent la pratique des différentes croyances.

Récréation

La population drummondvilloise étant très sportive, les autorités maintiennent à sa disposition un vaste réseau de parcs et de terrains de jeux avec une organisation s'occupant et surveillant les activités des tout petits jusqu'aux adultes.

En plus des patinoires et des piscines extérieures, un arena public de 3,500 sièges et un stade de baseball de 2,000 sièges sont le théâtre de joutes en lignes organisées.

De construction plus récente, un Centre Culturel avec salle de

théâtre de 800 sièges offre également les facilités d'une piscine olympique intérieure.

Deux terrains de golf de 18 trous sont accessibles au public.

Habitation

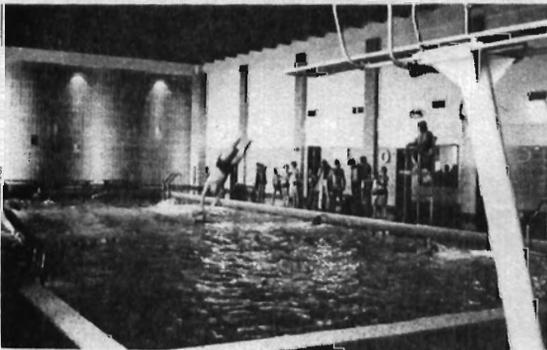
Le territoire de la cité se développant sous le guide d'un plan directeur, de nombreux projets domiciliaires ont été réalisés et d'autres le seront.

Le logement est disponible sous forme de location ou d'achat et pour ceux qui veulent construire, différentes possibilités de financement d'origine privée ou publique peuvent être obtenues.

Facilités de séjour

Près de 20 hôtels-motels ou motels ainsi que plusieurs maisons d'accueil offrent l'hospitalité à nos visiteurs qui ont le choix de plus de 25 restaurants, salles à manger et bar-salons.





(Extrait extrait d'une brochure
de Côme Saint-Germain, f.c.)

Avant-propos

Les lieux où prospère Drummondville ne sont vraiment entrés dans l'histoire qu'au début du dix-neuvième siècle. Auparavant, ils avaient sans doute vu passer, à la fin de janvier 1690, la petite troupe de François Hertel allant attaquer Salmon Falls. Les Abénakis avaient certes parcouru souvent les bords de la rivière Saint-François : ils l'avaient fait surtout vers 1743, alors que plusieurs des leurs s'étaient fixés à Missisquoi. Pendant la guerre de la Conquête, en 1759, le major Robert Rogers et ses sanguinaires soldats étaient retournés dans leur pays le long de la même rivière après avoir détruit le village des Abénakis, sis à quelques milles de son embouchure. Lors de la Révolution américaine, espions et rebelles, de même que loyalistes, avaient beaucoup utilisé les rivières Yamaska et St-François. Ce qui avait incité le gouverneur Haldimand, en 1779, à charger l'arpenteur général adjoint John Collins de remonter le cours de cette dernière et de bien noter ce qu'il observerait, tant au point de vue de la défense qu'à celui des ressources naturelles. La richesse des bois de construction frappa l'arpenteur et il remarqua, à environ six lieues du village des Abénakis, des chutes (Spicer probablement) qui offraient l'énergie nécessaire pour une vaste scierie.

Plusieurs années s'écoulèrent. L'heure de l'histoire sonna enfin pour cette région promise à un bel avenir. Les personnes qui ont raconté les débuts de Drummondville ne sont pas nombreuses. Un des anciens curés, l'abbé Prince, rédigea vers 1865 des notes savoureuses et, semble-t-il, un peu romancées. On en retrouve la substance dans la première partie de l'ouvrage de J.-C. Saint-Amant : *Un coin des Cantons de l'Est*. Les pages qui suivent voudraient apporter des précisions et des compléments.

1. Les préliminaires de la fondation

Le canton (township) de Grantham fut créé par lettres patentes le 14 mai 1800 et la moitié environ (les premiers rangs) en fut cédée à William Grant. On en avait fait l'arpentage au cours de décembre de l'année précédente, sous la direction de Samuel Holland. Quant au canton de Wickham, il fut constitué le 31 août 1802 et concédé en partie à William Lindsay, qui avait demandé, **dès le 4 août 1795**, qu'on lui octroyât ce territoire. **Wendover fut érigé le 24 juin 1805.**

William Grant ~~décéda~~ subitement en octobre 1805. Une portion de ses biens passa aux mains de John Richardson. Ce dernier, mem-

bre du Conseil exécutif du Bas-Canada et futur fondateur de la Banque de Montréal, se trouvait propriétaire du sol où s'élève aujourd'hui Drummondville lorsqu'il fut question de coloniser une étendue de terre avoisinant la rivière Saint-François.

Ce fut après la guerre de 1812. Elle était virtuellement terminée lorsqu'un Ordre général communiqua, le 6 décembre 1814, les intentions du Prince Régent d'accorder aux soldats licenciés des terres incultes et des Réserves de la Couronne.

Le traité de paix fut signé à Gand le 24 décembre 1814 et ratifié à Washington le 17 février 1815. Le 1er mars, l'adjudant général Edward Baynes annonça la fin des hostilités et ordonna le licenciement des Voltigeurs canadiens. Ceux-ci devaient se rendre à Montréal pour y déposer les armes. On allouerait vingt jours de solde aux simples soldats et pleine solde jusqu'à nouvel ordre aux officiers. Citons, parmi ces derniers, Frederick George Heriot et Jacques Adhemar, qui avaient vaillamment commandé les Voltigeurs sur les champs de bataille.

Quelques jours plus tard, le 18 mars, le gouverneur Prevost adressait à Lord Bathurst, ministre de la Guerre et des Colonies dans le gouvernement anglais, une longue dépêche dans laquelle il lui faisait part de ses réflexions concernant les projets de colonisation par des soldats licenciés. Il exprimait l'opinion que des terres inoccupées par la frontière américaine constitueraient une meilleure protection que n'importe quelle population qui pourrait les habiter.

Il fallait, pensait-il aussi, que les futurs colons fussent établis le moins loin possible du Saint-Laurent et des marchés et qu'ils pussent jouir de routes par terre et par eau. Il recommandait très fortement les abords de la rivière Saint-François, tout en avouant qu'il appréhendait bien des désappointements. Il croyait peu probable qu'un soldat fit un bon cultivateur, surtout dans "un pays sauvage offrant des difficultés innombrables" et obligeant à "un travail pénible et incessant avec très peu d'aide." Il nommait cependant bientôt, pour diriger cette entreprise, Pierre de Boucherville, dont, affirmait-il, il connaissait le zèle, l'activité, l'intelligence. Il annonçait la chose à Bathurst le 1er avril 1815 et il ajoutait que celui qu'il avait choisi se rendrait immédiatement aux endroits qu'on avait en vue. Drummondville faillit donc avoir pour fondateur un Canadien français. Mais Prevost dut partir. Au début d'avril, il fit à pied, à travers bois, raconte Garneau, une partie du chemin de Québec au Nouveau-Brunswick, pour se rendre à Saint-Jean et s'embarquer pour l'Europe : le fleuve ne fut libre de glace que vers le 22, nous disent les journaux du temps.

Sir Gordon Drummond lui succéda. Il arriva à Québec le 3 avril et fut assermenté le lendemain. Malheureusement, son prédécesseur

avait quitté la ville : il ne put avoir avec lui l'entrevue qu'il avait espérée. Mais il se mit quand même immédiatement à l'oeuvre et avisa aux moyens d'exécuter les projets de colonisation qu'on avait élaborés.

Le 1er mai 1815, Drummond crut nécessaire de placer au-dessus du fonctionnaire que Prevost avait déjà nommé un surintendant général de la colonisation pour le Bas-Canada. Dans une lettre du 20 mai, il exposa à Bathurst qu'il avait trouvé les projets conçus plus compliqués, plus variés et plus difficilement réalisables qu'on eût pu l'imaginer à Londres, et que, en conséquence, il avait pris sur lui de charger quelqu'un de la direction principale de l'entreprise. "Mon choix s'est porté, écrivait-il, sur le major Heriot, qui commandait naguère les Voltigeurs canadiens, et dont le zèle et la compétence m'inspirent la plus entière confiance." Le salaire du surintendant général serait de 300 livres par année, plus 100 livres pour dépenses de voyage. Le Bureau de la Guerre le mettra à la demi-solde, en même temps que les autres officiers des Voltigeurs : Salaberry, Duchesney, Adhemar . . . , à dater du 25 juillet 1815.

Ce n'était pas une sinécure qui attendait Heriot. Il lui faudrait d'abord déterminer les lieux précis où l'on établirait les colons. Et comme il s'agirait, pour la plupart d'entre eux, d'anciens soldats habitués à compter sur leurs officiers, il y aurait à trouver les moyens de les amener le plus tôt possible à se suffire à eux-mêmes. Il y aurait aussi à surveiller attentivement la distribution des rations et des outils et à juger du bien-fondé de pareille assistance.

Mais le nouveau fonctionnaire était un homme de forte trempe et de grande habileté. Ecosais par ses aïeux paternels et irlandais par sa mère, Anne Nugent, Frederick George Heriot naquit le 11 janvier 1786 à l'île Jersey, où son père, Roger, était chirurgien des troupes. Il embrassa très tôt la carrière des armes et, à peine âgé de seize ans, il accompagna le 49e régiment au Canada. Il devenait capitaine le 20 novembre 1806. On le voit en garnison à Québec le 11 février 1812. Ce jour-là, il fait parvenir aux officiers, sous sa signature, des règlements pour l'enlèvement de la neige et la coupe du bois par les soldats. Mais le recrutement du corps des Voltigeurs, en avril, et la déclaration de guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le 18 juin, allaient bientôt influencer sur sa vie. En effet, le 11 mars de l'année suivante, Salaberry, après avoir sollicité la permission de former une huitième compagnie et de la placer sous le commandement du lieutenant Jacques Adhemar, rapportait aux autorités militaires qu'il disposait de 438 hommes et se disait reconnaissant qu'on voulait l'élever au rang de lieutenant-colonel et qu'on eût décidé de nommer un autre major. Et Heriot, officier du 49e, passa aux Voltigeurs le

25 mars 1813. Il prendrait part, par la suite, à tous leurs engagements, à l'exclusion de Châteauguay. Deux compagnies qu'il commandait donnèrent, à Sackett's Harbour, la plus éclatante preuve de loyauté, de résolution, de courage ("evinced most striking proof of their loyalty, steadiness and courage"). Il se signala surtout à la bataille de Chrysler's Farm (vingt milles au-dessus de Cornwall), où, le 11 novembre 1813, à la tête d'un détachement de Voltigeurs canadiens, il participa à la belle victoire du lieutenant-colonel Morrisson en protégeant le flanc gauche de l'armée. Les dépêches citèrent alors très élogieusement son nom et on lui décerna une médaille d'or pour sa bravoure. En septembre 1814, lors de l'expédition contre Plattsburg, Heriot commanda une brigade composée de Voltigeurs et de soldats de Meuron. La guerre finie, c'est cet homme, qui avait appartenu à un régiment canadien-français (et c'est probablement à cause de cela qu'il vouera de l'amitié à ses concitoyens de langue française), que l'on choisissait pour une oeuvre difficile de colonisation.

Au cours du mois de mai 1815, Heriot se rendit dans la région de la rivière St-François. Il devait y déterminer les lieux les plus propres à la fondation du premier établissement conforme aux plans arrêtés. Il était chargé de faire, si nécessaire, des propositions d'échange à certains grands concessionnaires de terres. Un haut fonctionnaire du département de l'Arpentage l'accompagnerait et un commissaire général ayant mission de préparer tout de suite, si possible, des dépôts de provisions et d'outils irait aussi au même endroit. Car on jugeait absolument indispensable de donner de l'aide aux colons pendant une assez longue période de temps ; d'autant que l'on craignait que les fermiers américains, plus fortunés, ne vinssent s'infiltrer en grand nombre au milieu d'eux. C'est sur les cantons de Grantham, Wickham et Melbourne qu'on avait jeté les yeux ("Of the Townships on the River St. Francis those of Grantham, Wickham and Melbourne have appeared to me to hold the fairest prospect for the Establishment", écrivait Drummond à Bathurst le 20 mai 1815).

Heriot était de retour de son exploration vers le début de juin. Il exposait aux autorités que la grande difficulté de l'entreprise résidait dans le fait qu'une énorme partie du territoire visité était concédée et qu'il serait presque impossible de former une colonie compacte, chose nécessaire pourtant. Drummond se permit donc, le 6 juin 1815, de faire des représentations à Lord Bathurst. C'est un texte percutant, où il est question de dons imprévoyants ("improvident grants") de grandes étendues de terre à des individus qui n'avaient ni les moyens ni, probablement, l'intention de les cultiver ("to private individuals, who had not the means and perhaps never had the intention of bestowing on them the least cultivation"), et où comme

remède, l'on préconise une Cour de Dëshérence, telle qu'il en existait une en Nouvelle-Ecosse. Cependant, des propriétaires de certaines portions des "Townships" de la rivière Saint-François accepteraient d'échanger leurs terres pour d'autres.

Tenant compte de ce consentement, Drummond avait rédigé, le 4 juin, les instructions qu'il pensait opportun de donner à Heriot, surintendant "of the Settlement to be made (qu'on veuille bien remarquer ces trois derniers mots) by disbanded Soldiers and Emigrants from Scotland and Ireland in Lower Canada". Rappelant l'intention de Sa Majesté de former un établissement militaire agricole ("a Military Agricultural Settlement"), il enjoignait au futur fondateur de Drummondville de se rendre le plus tôt possible à l'endroit qu'on avait fixé et de commencer, aussitôt que les aspirants auraient été recrutés en nombre suffisant, les travaux de défrichement, d'ouverture de routes, et de mettre en branle la construction des bâtiments nécessaires pour accueillir les premiers arrivants. Il lui faisait part aussi que P. de Boucherville, déjà cité, serait surintendant adjoint et son subordonné et que le commissaire général Leggatt viendrait se placer à son service, de même que des arpenteurs et différents commis, et il énumérait les règlements arrêtés. Il serait alloué cent acres de terre à chaque soldat. Les officiers auraient droit à deux cents acres. Les officiers et les soldats recevraient des provisions pour eux-mêmes et leurs familles pendant une année. Il leur serait fourni des instruments agricoles et des outils en quantités suffisantes ainsi que d'autres secours d'après les besoins. C'est le surintendant général qui délivrerait les billets de concession, après s'être rendu compte de la valeur du solliciteur. Ce n'est qu'après avoir résidé trois ans sur le terrain concédé et en avoir cultivé une partie raisonnable qu'on serait autorisé à l'aliéner. Drummond disait à Heriot qu'il avait confiance en son intelligence, son zèle et son intégrité pour surmonter toutes les difficultés et qu'il ne jugeait pas à propos d'énumérer tous les devoirs qui l'attendaient.

Le 7 juin 1815, des "ordres généraux" émanant du bureau de l'adjudant général proclament les règlements énumérés plus haut et rendent publics les noms des officiers que Drummond charge d'exécuter l'entreprise. Outre Heriot et Boucherville, l'on remarque le lieutenant Stean, du 49^e d'infanterie, pour être secrétaire et garde-magasin ; le capitaine Adhemar et les lieutenant Hebden et Prendergast, des Voltigeurs, ainsi que le lieutenant Smith, du 41^e régiment, qui seront envoyés au dépôt de William Henry (Sorel) "pour recevoir et prendre soin de ceux qui seront pour s'établir". Ils s'y rendront immédiatement et "se placeront sous les ordres du surintendant". Cet endroit sera le centre de ravitaillement et c'est là qu'iront les demandes d'octroi de terre.

Tout allait donc bientôt se déclencher. Le 8 juin, de Québec, Heriot adresse une requête à Drummond et signale qu'il est près de partir pour les "Townships", afin d'accomplir la mission dont on l'a chargé ("about to proceed to the Townships for the purpose... of endeavouring to carry the mission of His Majesty's Government into effect"). Il sollicite la concession de huit cents acres de terre dans Grantham et de quatre cents acres dans Wickham, ayant le dessein d'y former un village ("to form a village upon part of such land").

Le 19 juin 1815, John Richardson, qui, on l'a vu précédemment, possédait des milliers d'acres de terre dans Grantham, écrit à Drummond que, conformément à ce qui lui a été demandé par Heriot de la part du Gouvernement et afin qu'on puisse établir des soldats licenciés ("for the purpose of settling disbanded soldiers"), il est prêt à échanger ce qui lui appartient dans les premiers rangs ("is willing to convey all the Land he holds in said six Ranges, which consists of the six Ranges complete, except five lots and a half") contre les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e et 13e rangs et quelques lots dans le 7e. Le terrain qu'il cède, affirme-t-il, est situé près d'une rivière bien fournie d'eau et offrant des lieux propices à la construction de moulins ("bordering upon a River well watered, and containing valuable Mill seats").

Joseph Bouchette, vers le même temps, notait ce qui suit, en parlant du canton de Grantham :

"Sur le bord de la rivière, le terrain est élevé, mais il est coupé par plusieurs ravines profondes ; dans d'autres directions il est beaucoup plus bas et très uni. Le sol est bon presque partout ; sur les hauteurs il est composé d'une marne jaunâtre sur un fond de sable ; dans les autres situations, il est plus imprégné de sable. Le bois de construction sur les terres contiguës à la rivière, consiste en bouleau, en pin, en érable, en orme, en hêtre, en bois blanc, et en bois de fer ; le cèdre, le sapin et la tamarraque sont abondants dans les parties inférieures. La rivière Noire, avec quelques autres courans(sic), l'arrose, et offre plusieurs situations excellentes pour construire des moulins."

Bouchette faisait remarquer que le canton de Wendover était traversé par la grande route de l'est de la rivière Saint-François (Saint-Laurent-Etats-Unis).

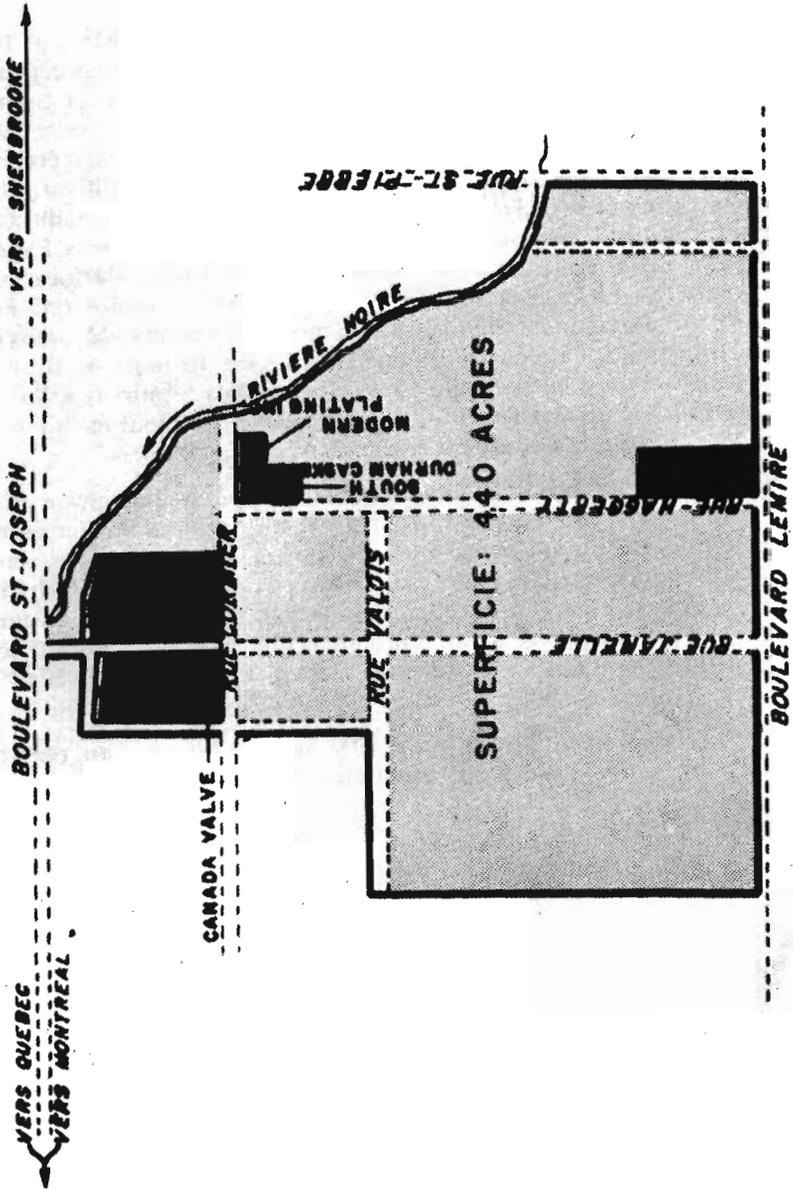
La requête dont il a été question quelques paragraphes plus haut avait été référée au Conseil d'Etat. Celui-ci recommande, le 26 juin 1815 (Council Chamber, Bishop's Palace, Quebec), qu'on accorde à Heriot quatre cents acres dans Grantham et huit cents autres ailleurs pour l'établissement proposé ("the proposed Establishment"), lui procurant ainsi la possibilité d'exécuter ses plans ("to carry his plan into execution").

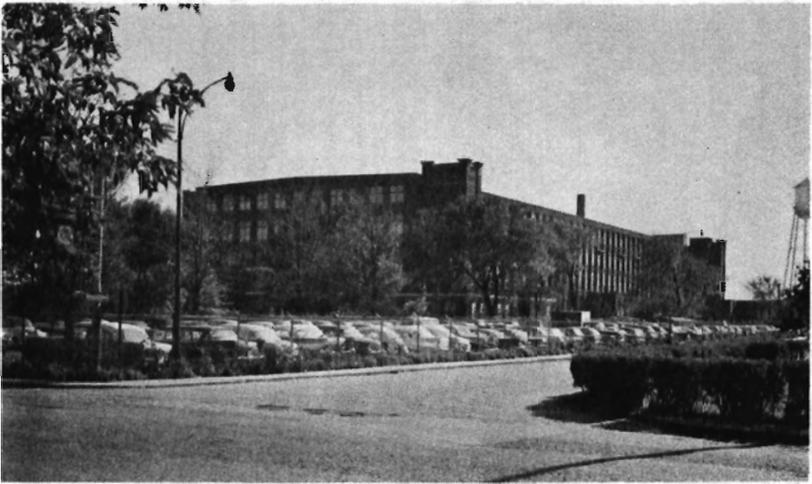
Historique

La fondation de Drummondville, au printemps de 1815, par un groupe de militaires licenciés, fut le résultat d'une expérience peut-être unique en son genre, dans la province de Québec. Après la guerre de 1812, les administrateurs du Canada craignaient une nouvelle tentative d'invasion de la part des Américains. On résolut donc d'établir une base militaire, mi-agricole, sur le Saint-François. Le brillant officier Frederick George Heriot qui s'était mis fort en évidence durant la guerre de 1812, notamment lors de la victoire de Chrysler's Farm, fut chargé de cette mission. Remontant le Saint-François, Heriot choisit comme quartiers-généraux de son établissement le site qui est aujourd'hui Drummondville, ainsi nommé en l'honneur du gouverneur Drummond. On construisit une caserne, des habitations, on défricha un terrain d'exercice, puis les colons-soldats se mirent à l'oeuvre pour mettre en état de culture les lots qui leur avaient été alloués dans les Cantons de Grantham et de Wickham notamment.

Le village de Drummondville s'est développé graduellement durant son premier siècle d'existence, mais il a surtout connu un essor exceptionnel depuis une quarantaine d'années, grâce aux deux centrales d'énergie électrique érigées sur le Saint-François par la Southern Canada Power, et à son excellente situation géographique. Drummondville est surtout et avant tout un centre industriel grouillant d'activité. La population globale, avec la banlieue, dépasse les 50,000 âmes.

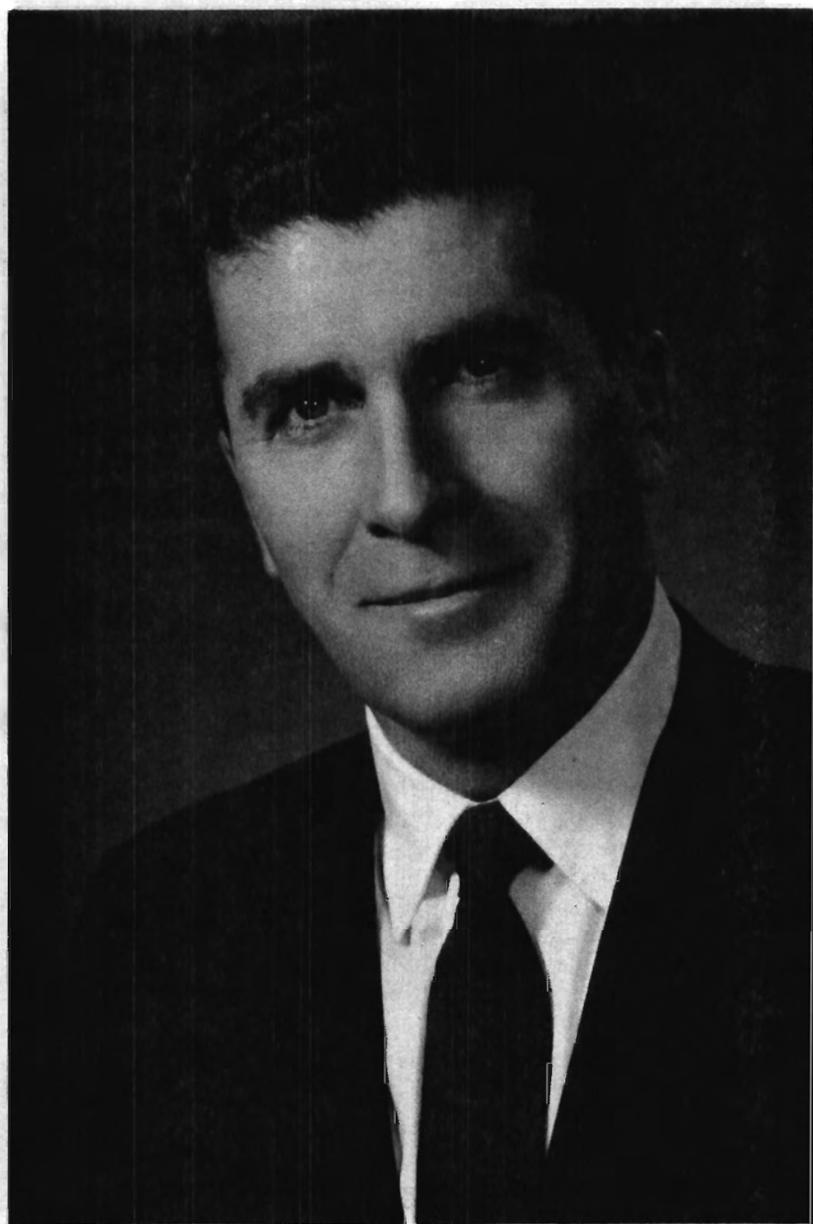
Bref, Drummondville est une ville neuve, propre, progressive et attrayante, dont l'avenir est prometteur.





Industrie

La situation géographique de Drummondville, le réseau routier qui l'entoure et le fait d'être desservi par les deux principales compagnies de chemin de fer du Canada, sont des facteurs qui expliquent l'essor industriel qui est survenu durant les quarante dernières années. Au début de 1966, le total d'industries était de 72 avec un personnel variant entre 10 et 3,136 employés. Conscient de l'importance de la venue de nouvelles industries, Drummondville possède un parc industriel comprenant 350 acres de terrain qui sont réservés à cette fin. Drummondville a aussi un fonds industriel qui permet aux entreprises intéressées, de faire l'achat d'un terrain et de construire leurs industries à des conditions très avantageuses.



G. H. Boulay (ingénieur)
Gérant.

Celanese Canada Limitée

USINE DE DRUMMONDVILLE

La partie la plus étroitement intégrée des activités de Celanese Canada Limitée est celle qui touche à son domaine d'exploitation original : les fibres textiles. L'usine de Drummondville est un exemple remarquable d'autonomie de production puisqu'elle réalise le cycle complet de la fabrication, depuis la matière brute jusqu'aux produits de consommation finis.

De grandes quantités de fibres sont aussi **vendues** à d'autres manufacturiers et exportées dans tous les pays. Les fibres fabriquées ici à base de cellulose, sont des fibres di- et triacétates, et le polypropylène qui provient de la résine, est la fibre la plus légère et la plus résistante connue à l'heure actuelle. Cette fibre ainsi que le triacétate sont utilisés principalement dans la fabrication de tapis à l'usine de Sorel.

Les procédés de fabrication comprennent une section chimique pour produire des flocons d'acétate de cellulose à partir de cellulose et d'anhydride acétique, une filature pour extraire les fibres d'acétate de cellulose des Départements de Textiles et de Tissage pour convertir les fibres en tissus, et des Départements de Teinturerie et de Finition pour préparer les tissus qui seront mis sur le marché.

En plus des départements de production, l'usine possède des Départements d'Achats, de Comptabilité, de Relations avec les Employés, de Contrôle de la Qualité, de Technologie et d'Expédition.

Il faut noter que l'usine produit et consomme quotidiennement une moyenne de 5.4 MM de livres de vapeur, et consomme 240,000 K. W. d'électricité, dont elle en produit 150,000 K. W. Elle dépense aussi environ 33,800 gallons imp. d'huile par jour. Le bâtiment des pompes de l'usine fournit 4,250,000 gallons d'eau quotidiennement. Sa capacité annuelle de production est de 44 MM de livres de cellulose d'acétate ; 33 MM de livres de livres ; 30 MM de verges carrées de tissage ; et 60 MM de verges carrées de tissus teints et finis. Le coût en salaire est de \$14.5 MM.

L'usine de Drummondville connut ses origines en 1926, sous le nom de Canadian Celanese Ltd. Elle emploie aujourd'hui 2,000 personnes, et contribue directement au bien-être de près de 10,000 personnes.



R. A. Engh
Président et
gérant général



G. E. Connor
Vice-président
et gérant
manufacturier



S. G. Erskine
Contrôleur

L'histoire de Dennison

Les débuts de Dennison remontent à 1844, lorsque Aaron Dennison, un fabricant de montres et de bijoux, eut l'idée de fabriquer un coffret à bijoux de qualité supérieure à ceux qui étaient importés jusqu'alors. Avec l'aide de son père, le Colonel Andrew Dennison, fabricant de chaussures, il retourna à son métier d'horloger, lequel d'ailleurs lui valut le titre de "Father of American Watch making" (père de la montre américaine) et laissa à son jeune frère, E. W. Dennison le soin de développer l'industrie naissante du coffret à bijoux.

Sous l'impulsion vigoureuse de E. W. Dennison, la nouvelle compagnie établit rapidement un éventail de produits en introduisant des articles tels que des cartes pour bijoutier, du papier-fantaisie et des étiquettes de marchandises. Cette dernière ligne fut adoptée en 1858 par le commerce ne général et ce fut le début de l'étiquetage conventionnel d'aujourd'hui. Mais lorsqu'en 1863 la compagnie lança des étiquettes pour les produits de livraison, l'industrie des étiquettes s'installa alors pour de bon.

Des étiquettes gommées, des papiers-tissus de fantaisie et d'autres innovations établirent la réputation de Dennison dans les premières huit décades de sa fondation. Toutefois, elle prit un essor important lorsqu'en 1930, elle mit sur le marché une machine à attacher et à imprimer les étiquettes commerciales en une seule opération. Par la suite, il y eut en 1933 la première machine à marquer automatique, le Dial-Set Marking machine et en 1936, le Snap-Lok Tag Fasteners suivi en 1944 de l'invention du Frankfurter Banding Machine. En 1954, le Print-Punch Machine imprimait et perceait simultanément les étiquettes et les billets et de ce fait marquait l'entrée de Dennison dans le domaine de l'information automatique. L'année 1956 fut celle de l'invention du Therimage Heat Transfer Decorating, lequel consistait en l'adhésion d'appliqués d'information ou de décoration sur les bouteilles de plastic et en 1961, Dennison était en mesure d'offrir une ligne complète de ces machines. L'année 1963 vit l'introduction des machines Dennison-Cummins Data-Read, version plus compliquée du Print-Punch original.

A chaque année depuis, se sont ajoutées de nouvelles inventions en même temps qu'un élargissement d'orientation. Ainsi en 1964, le Dennison Standard Copier était la première machine à photocopier et le Mark 50 Automatic Label Applicator collait des étiquettes sur les enveloppes à un rythme de 6,500 à l'heure.

En 1965, le Swiftach Tagging System remplaçait le système d'attache ordinaire par un système automatique, réduisant ainsi de plus de 75% le coût de cette opération. Dans la même année, le Rapid-Set 4000 Pinning Machine ajoutait le service de changement rapide des étiquettes.

Le Rotary Imprinter Labeler arrivait sur le marché en 1966. C'était le seul applicateur automatique d'étiquettes avec un système de rotation et fonctionnant sans encre.

En 1967 avaient lieu trois événements majeurs : la mise sur le marché de la machine à copier Dennison High Speed ; Le Dennison Readex Universal Enlarger Printer, la première machine électrostatique compacte qui agrandit les transparents négatifs ou positifs en copies rigides et le Dennison Bold Print Dial-Set Printer qui produit des copies pouvant se lire à 40 pieds de distance.

En 1968, avec le Buttoneer, Dennison entrait chez la mère de famille et lui facilitait la tâche du posage de boutons en le réduisant à 5 secondes de travail.

Il n'est pas étonnant que Dennison, quoique reconnu d'abord comme producteur d'articles en papier, est catalogué dans le bottin FORTUNE Plant and Product, sous 18 appellations différentes. D'une manière générale, Dennison fabrique et vend des milliers de produits en papier, soit pour consommation immédiate, soit fabriqués sur demande, de même que les machines connexes.

Le marché pour les produits Dennison est celui de la maison, de l'école, des bureaux, des magasins, des usines et des maisons de service. Pour les atteindre, la compagnie emploie tous les moyens de distribution.

Dennison compte sur deux facteurs pour son expansion : des innovations constantes grâce à un programme actif de recherches et une production variée en même temps que spécialisée.

DENNISON AU CANADA

Les produits de Dennison sont disponibles au Canada depuis la fondation de la compagnie ou presque. La page frontispice de l'édition du Montreal Star du 28 janvier 1869, avait déjà un message publicitaire de Dennison. En 1930, la compagnie ouvrait une usine à Drummondville au Québec, et commençait à fabriquer des produits semblables à ceux de la compagnie-mère dans les divisions Industrial Products, Resale, Holiday et Marking Systems. En plus, elle vend des produits des Divisions Copier, Therimage et Gummed Paper.

Les activités de Dennison au Canada se divisent en trois groupes majeurs : le Groupe Industriel, le Groupe de Revente et le Groupe

de la Photocopie. (Industrial Group, Resale Group, Copier Group).

La compagnie canadienne dont le siège social est à Montréal, est dirigée par Robert A. Engh, président et directeur général avec G. E. Connor, vice-président et S. G. Erskine comme contrôleur.

Le Groupe Industriel est sous la direction de M. James P. Innes, gérant de la mise en marché.

Le "Marking systems" dans le Groupe Industriel, sous la direction de M. P. M. Schaffeler, offre une grande variété d'équipement de marquage pour les détaillants, à partir du Swiftacher au Print-Punch Equipment pour le contrôle de la marchandise. Le système Dial-Set est très en usage dans l'industrie pour l'identification des produits, le contrôle de l'inventaire et le comptage à la pièce.

La Division des Produits sur demande du Groupe Industriel fait de Dennison le spécialiste le plus important au Canada dans ces produits de papier. On y trouve les items suivants: étiquettes de livraison et de production, étiquettes à thé, à bagage, à peaux de vision, à bijoux; étiquettes pour le postage, les raffineries, les industries; fournitures d'hôtels comme napperons, serviettes, dessous de verres; papier gommé, décalque, banderolles à décoration; instruments à attacher tels que le Swiftach et le Securatach; les auto-adhésifs et les appareils à imprimer.

Therimage, une sous-division de ce groupe, est un procédé d'étampage sur les tubes et les bouteilles de plastic, sensibles à la pression. Des appliqués polychromes sont ainsi collés de manière permanente. Cette industrie devient de plus en plus importante.

Le Groupe des Produits "silk screen" de Craft Originators, acquis par Dennison en 1970, est maintenant une division alliée au Groupe Industriel, sous la direction de M. T. O. Watts comme gérant. Elle est une des plus importantes industries au Canada dans le domaine du marquage industriel sensible à la pression, étiquettes en rouleaux et plaques de métal.

Le Groupe des Produits de Revente, ayant à la tête M. Kevin Spence, directeur du marketing, est une ligne Commerciale avec M. H. J. Tanner comme gérant de la mise en marché, et une ligne Sociale, avec M. George Gleed comme gérant de la mise en marché.

La ligne Commerciale comprend la papeterie pour la maison, l'école et le bureau; le papier crêpé pour la confection de fleurs et autres décorations. Elle comprend également des effets d'hôpitaux tels que des enveloppes pour les autoclaves, des bâtonnets réactifs pour les analyses d'urine, etc.

Le nouveau Buttoneer qui vient d'être lancé au Canada est aussi dans cette division.

La ligne Sociale comprend tous les accessoires pour les réunions et fêtes sociales, soit les décorations, cartes, sceaux, rubans gommés, cartes de Noël, de même que le papier d'emballage ordinaire, les adresses gommées, la ficelle, etc.

La Division de la photocopie, un des services les plus importants de Dennison, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, est dirigé au Canada par M. Paul Story et son siège social à Toronto. Dennison offre une variété de machines à photocopier, à partir du type Standard à High-Speed.

En plus de son siège social à Montréal, la compagnie Dennison Manufacturing du Canada a des bureaux de districts à Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

GTE Sylvania Canada Limited

USINE DE DRUMMONDVILLE, QUEBEC

Etablie à Drummondville depuis 1949, la Compagnie GTE Sylvania Canada Limited a sans cesse progressé. Depuis ses débuts avec ses 25 employés, travaillant dans un établissement en location de la rue Heriot d'une superficie de 10,000 pieds carrés de plancher, à la fabrication de lampes fluorescentes, l'usine compte aujourd'hui plus de 650 employés destinés à la fabrication des lampes fluorescentes, lampes à incandescence, lampes-éclairs y compris les flashcubes et les magicubes, lampes à vapeur de mercure et lampes métalarc, lampes de projecteurs et finalement la série complète des lampes halogènes conçues pour l'éclairage architectural, l'éclairage des studios de télévision et les projecteurs. L'usine occupe actuellement une superficie de 372,000 pieds carrés de plancher sur son terrain de 20 acres à Drummondville.

Le Personnel

La nature des produits fabriqués dans notre usine demande une main d'oeuvre délicate et soignée, et c'est pourquoi notre personnel de fabrication compte 64% de main d'oeuvre féminine. Tous nos employés sont recrutés dans la région de Drummondville, y compris la plupart de notre personnel des cadres supérieurs, et l'entraînement leur est donné sur place.

Les Matériaux

Les matériaux utilisés dans la fabrication des lampes sont particuliers à notre industrie, beaucoup sont complexes, d'autres exotiques.

Plusieurs sortes de verres sont utilisés dont le verre de plomb et le verre de soude dans la fabrication des lampes régulières, le verre de borosilicate ou de pyrex dans les lampes à haute puissance et pouvant résister aux intempéries, et aussi le quartz utilisé pour fabriquer les brûleurs des lampes à vapeur de mercure et les lampes halogènes.

Des gaz sont employés pour le remplissage des lampes tel l'oxygène dans les lampes-éclairs, l'azote, l'hélium, l'argon, le néon et le krypton pour toutes les autres sortes de lampes.

Plusieurs métaux sont également utilisés dans la fabrication de certains types de lampes : le cuivre, le fer, le nickel, l'aluminium, le tungstène, le molybdène, le tantale, le mercure, le zirconium, le thorium, le scandium, le sodium, l'iode, le brome ; en plus d'une série de composés organiques, de phosphores, de plastiques, de solvants, etc.

L'équipement

Nos lampes sont fabriquées sur des pièces d'équipements ultra-modernes, à grande vitesse et à degré d'automatisation très élevé. Ces équipements sont conçus en général par les ingénieurs de notre compagnie-mère aux Etats-Unis et assemblés par nos experts monteurs à Drummondville. Depuis quelques années, nos ingénieurs canadiens ont également conçu des machines servant à la fabrication de lampes très spéciales.

Les Produits

Les lampes fluorescentes sont fabriquées à notre usine de Drummondville depuis les tout débuts. Notre fabrication annuelle dépasse les 10 millions de lampes. Imaginez un seul instant d'aligner toutes ces lampes une à la suite de l'autre, vous auriez alors un tube lumineux deux fois plus long que la distance qui sépare les villes d'Halifax à Vancouver. Nous fabriquons plus de 300 variétés dans 28 teintes de blanc ou couleurs différentes.

La fabrication des lampes-éclairs a débuté à Drummondville en 1951 avec les lampes P-25. En 1955 nous ajoutions la fabrication des types M-2 et en 1961 les AG-1. C'est en 1965 que notre compagnie américaine inventa le flashcube et à l'automne de la même année la fabrication de ces lampes débutait à Drummondville.

En 1970, le magicube faisait son apparition sur le marché, c'est là une autre innovation de GTE Sylvania. Le magicube est la première lampe moderne qui éclaire sans le recours d'une forme quelconque d'électricité. C'est une lampe à percussion. Un percuteur déforme un tube métallique qui excite l'amorce pour ensuite allumer le combustible et produire la lumière. Avec cette nouvelle lampe il n'y a plus de photos ratées à cause de piles trop faibles ou de mauvais contacts.

Ces lampes sont fabriquées sur de l'équipement complètement automatique à raison d'une lampe à la seconde. Cette année nous atteindrons une fabrication dépassant les 100 millions de lampes dont près de 30% sont destinées aux marchés internationaux.

C'est en 1953 que GTE Sylvania a implanté la fabrication des lampes à incandescence à Drummondville. Nous produisons plus de 800 variétés de ces lampes à partir d'une petite lampe 10 watts jusqu'à l'énorme 1,500 watts. Ces lampes sont fabriquées dans différents finis d'ampoule claire, dépolie, blanche et de couleur.

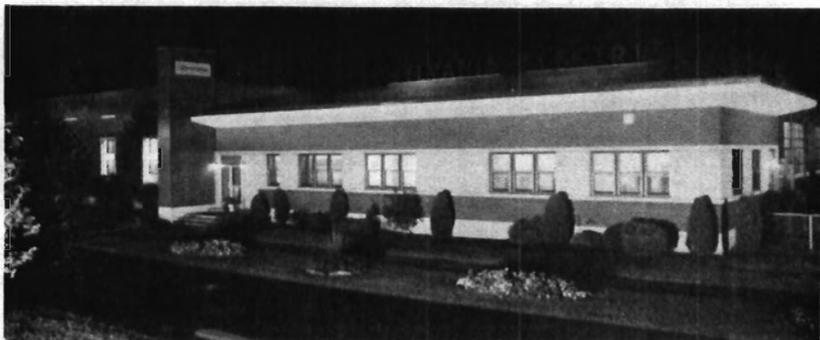
Notre fabrication des lampes à vapeur de mercure, servant à l'éclairage des rues, a commencé en 1961. Nous fabriquons présentement tous les types rencontrés sur le marché canadien : 100 W, 125 W, 175 W, 400 W et 1,000 W et ce, en ampoule claire ou en ballon fluorescent. Près de 16% de notre production est dirigée vers l'Australie. Nous fabriquons également depuis le début de 1971 la lampe métalarc dans ses versions de 400 W et 1,000 W. La lampe métalarc est essentiellement une lampe à vapeur de mercure où l'on a ajouté des additifs métalliques dans le brûleur. Ceci permet à la lampe de produire la radiation d'un spectre quasi continu qui donne l'impression d'une lumière parfaitement blanche.

En 1963 la Compagnie commença la fabrication des lampes de projecteurs. En plus d'offrir une source lumineuse intense, certaines lampes de projecteurs comportent un système optique précis. Ces lampes très complexes et délicates sont entièrement assemblées à la main par des ouvrières spécialisées, à l'aide de microscopes et de gabarits de toutes sortes. Nous fabriquons plus d'une centaine de types de lampes de projecteurs.

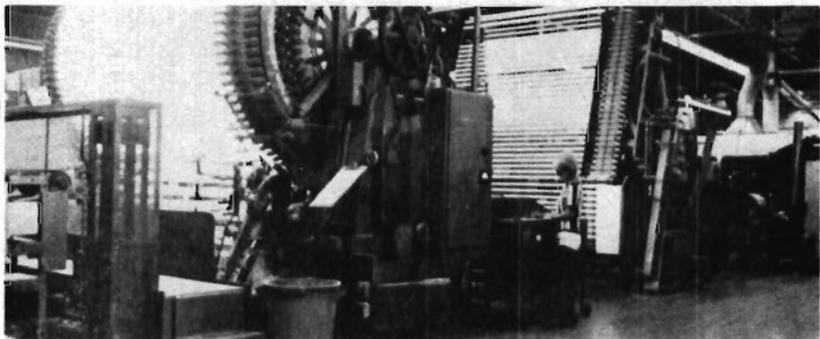
Les lampes halogènes sont fabriquées à Drummondville depuis 1967. L'enveloppe de ces lampes est faite de quartz, ce qui permet de diminuer considérablement l'encombrement de la lampe et d'augmenter le rendement de la source lumineuse. Un halogène, soit l'iode ou le brome, introduit dans la lampe pendant sa fabrication, assure un nettoyage continu de sa paroi interne pendant l'opération de la lampe, en réagissant avec le tungstène évaporé du filament. Ceci permet à la lampe de donner un flux lumineux constant pendant toute sa durée. GTE Sylvania est le plus important manufacturier canadien de lampes de projecteurs et de lampes halogènes.

Voilà donc un bref résumé de notre évolution pendant les 20 dernières années. La compagnie GTE Sylvania Canada Limited est fière de ces réalisations et profite de l'occasion pour rendre hommage à la population drummondvilloise pour sa collaboration à une telle réussite.

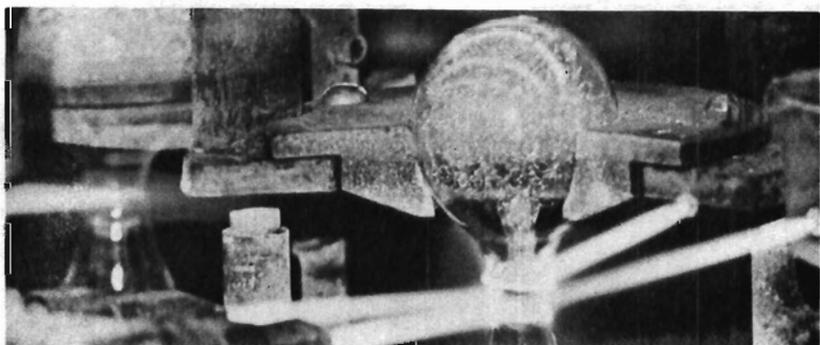
Gilles-H. Lebeau,
Directeur de l'Usine.



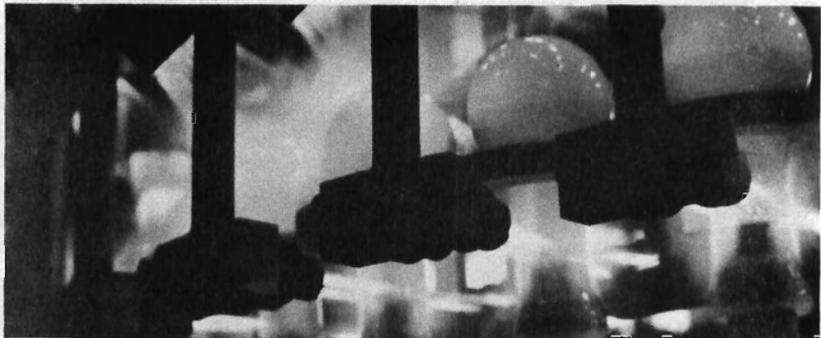
Illumination de l'entrée de l'usine, 1 Chemin Sylvan, Drummondville, Qué. Une batterie d'appareils d'éclairage de 21 KW utilisant des lampes halogènes éclairent la façade.



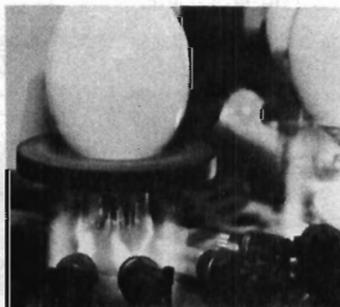
Chaîne de fabrication des lampes fluorescentes.



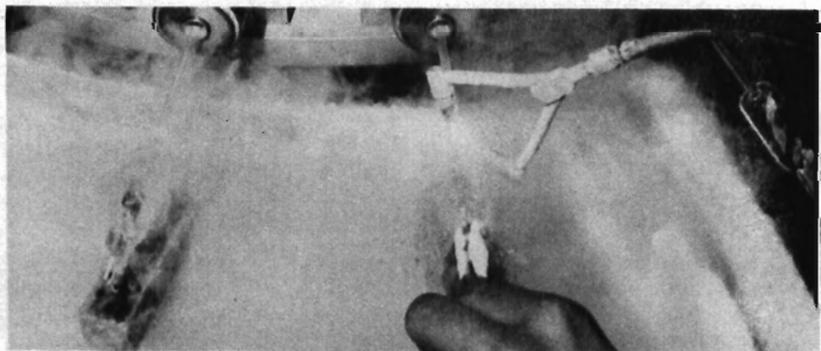
De fines pointes de flamme coupent l'excédant de l'ampoule d'une lampe-éclair P-25 pendant sa fabrication.



Les flammes lèchent l'ampoule des lampes à incandescence lors du scellage.



Scellage d'une lampe à vapeur de mercure à ballon fluorescent.



Les lampes halogènes sont arrosées d'azote liquide à -320°F avant le scellage final.

Eagle North-Rite

L'histoire de la Compagnie, Eagle North-Rite, représente pour Drummondville une longue histoire florissante. Bien qu'elle ne fut pas la première industrie à s'établir à Drummondville, elle est l'une des 6 entreprises en opération depuis les années trente (1932), et elle est en constante progression depuis. En ce qui nous concerne, ce fait est un hommage au style administratif de la Cie et à l'habileté de ses employés.

Depuis son arrivée à Drummondville, la compagnie a effectué quatre changements majeurs qui ont influencé grandement ses opérations dans cette région. Au début, nos opérations à Drummondville consistaient en installations industrielles relativement petites tandis que le bureau chef, bureau des ventes, et les fonctions administratives se situaient à Toronto. Par la suite les ressources de la compagnie ont été concentrées sur le développement de nouveaux produits et sur l'efficacité des opérations.

Le premier changement d'orientation de la compagnie a eut lieu en 1963. Durant cette année tous ses services de comptabilité, préparation des commandes, services aux clients ont été transférés de Toronto à Drummondville.

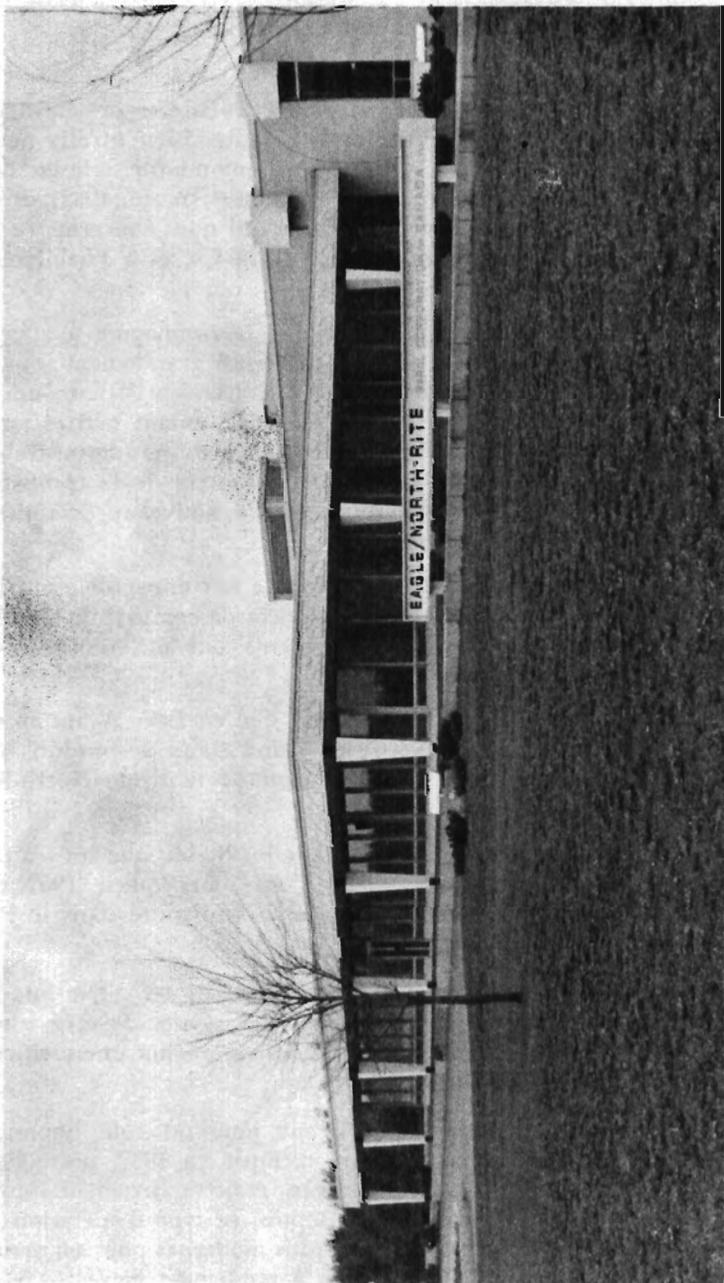
Le deuxième changement majeur eut lieu en 1965. Ayant en vue d'offrir un meilleur service et un plus grand choix de produits à sa clientèle, la compagnie a fait l'acquisition de la firme North-Rite située à St-Lambert.

A la suite de ce remaniement il était inévitable que tôt ou tard d'autres facilités seraient nécessaires. C'est alors qu'en 1967 une nouvelle usine moderne (80,000 pi. c.) était construite dans le Parc Industriel à Drummondville.

Le dernier changement important eut lieu en 1970 lors du transfert du bureau chef et du bureau des ventes de Toronto à Montréal, changement devenu nécessaire afin d'amener une meilleure coordination de nos services.

Les changements technologiques ont joué un rôle important dans le succès de nos opérations. Par exemple en 1932, notre ligne de production pour fabriquer des crayons, était relativement simple, exigeant un bon nombre d'ouvriers. Depuis, ce type d'opération fut remplacé par des méthodes de plus en plus modernes pour en arriver aujourd'hui à une ligne de production à rendement élevé.

9588



De pair avec le développement technologique, la qualité de nos produits a été améliorée constamment. En 1932, notre ligne de produits se limitait à une liste de crayons à mines de graphite. En 1933 on ajoutait une série de plumes fontaines. Par la suite on a ajouté régulièrement de nouveaux produits pour offrir à notre clientèle une plus grande variété et un meilleur choix. En 1945 les marqueurs "China Marker" et les gommes à effacer "Blaisdell Klenzo" ont été ajoutés à la ligne de production.

La prochaine étape importante dans le développement de nos produits a eut lieu en 1952 avec l'introduction du fameux stylo à bille "Eagle" et les mines de couleur "Prismacolor" et "Canadiana". En plus, en 1965 notre éventail de produits s'est élargi avec l'acquisition de la compagnie North-Rite et de son assortiment de stylos à bille.

Aujourd'hui nos produits de haute qualité tels que nos fameux crayons Mirado, les stylos à bille Eagle, les stylos North-Rite, les stylos à pointes poreuses Dart, les marqueurs Blaisdell, etc. . . . sont offerts à notre clientèle en 43 lignes distinctes totalisant au-dessus de 1,200 items individuels.

Les ressources humaines ont toujours été de plus grande importance pour la compagnie Eagle North-Rite. A cette fin, les conditions de travail, les salariés, les bénéfices marginaux sont en général supérieures à la moyenne dans la région.

Les employés d'usine appartiennent à un syndicat administré par un exécutif consciencieux de ses responsabilités et les relations ouvrières patronales sont efficaces et toujours empreintes du meilleur esprit de justice possible.

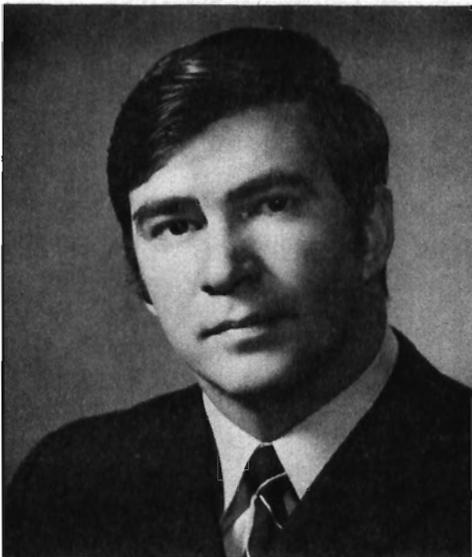
Le personnel de l'usine et des services administratifs sont de plus en plus consciencieux et compétent. Le fait que la majeure partie des services administratifs de la compagnie ont été transférés de Toronto à Drummondville en 1963 amène une situation assez particulière à notre entreprise. Certains de nos services sont handicapés par le fait qu'il est très difficile de trouver du personnel vraiment bilingue pour certaines fonctions où le personnel doit faire affaire avec nos clients à travers le pays, avec des fournisseurs au Canada et aux Etats-Unis. Mais la compagnie développe présentement avec la coopération des employés, des programmes bien précis afin de remédier à cette lacune et permettre aussi à ses employés de progresser vers des fonctions de plus en plus complexes et intéressantes.

Aujourd'hui la compagnie Eagle North-Rite, avec ses opérations de plus en plus efficaces, des employés de plus en plus compétents,

et la qualité de ses produits est bien préparée à affronter un marché de plus en plus compétitif. Notre compagnie a des programmes d'investissement importants pour présenter sur le marché des nouveaux produits qui correspondent aux besoins toujours changeant d'un consommateur de plus en plus exigeant.

Depuis quarante ans, la compagnie a eut des progrès florissants au Canada et plus particulièrement à Drummondville et nous sommes heureux d'avoir contribué de cette façon au mieux-être de nos concitoyens.





André-C. Hamel
Ingénieur-conseil
Drummondville

André-C., né le 9 août 1935, à Lac-Mégantic, est le 10^e des 11 enfants de la famille de Monsieur Joseph Hamel et de Lucie Blais.

Le jeune André-C. fit ses premières études à l'école du Lac-Mégantic, continua à l'École Supérieure de Sherbrooke, puis s'inscrivit à l'Université de la même ville où il obtint le grade d'ingénieur civil.

Il débuta dans sa profession en 1960 à titre d'ingénieur résident pour la Construction du Centre Hospitalier, C.H.U. En 1962, il ouvre bureau en collaboration avec Robert Malouin, bureau opérant sous la raison sociale « Hamel, Malouin & Associés ».

Monsieur Hamel est membre de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, de l'Association Québécoise des Techniques de l'eau, de la Corporation des Ingénieurs du Québec et de l'Association canadienne des Ingénieurs-Conseil.

La Chambre de Commerce, dont il est membre, bénéficie de ses talents administratifs ; il est directeur de l'Association de Golf Provincial, et fut président du Club de Golf de Drummondville.

Associations : Corporation des Ingénieurs-Conseils du Québec ; Institut Canadien des Ingénieurs ; Association Québécoise des Techniques de l'Eau ; Association Québécoise des Techniques Routières ; Association des Ingénieurs-Conseils au Canada ; Association Canadienne d'Urbanisme ; Association de Béton, Province de Québec ;

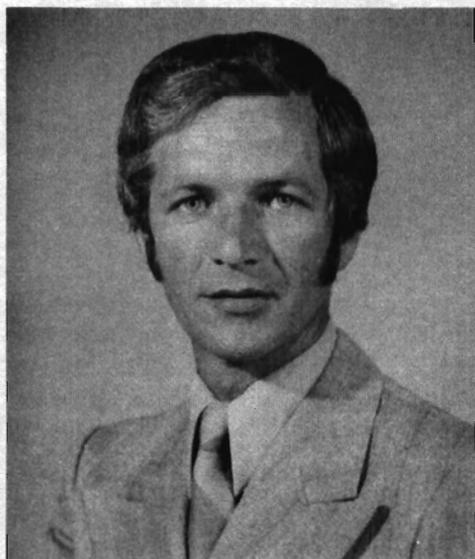
Chambre de Commerce du Comté de Drummond ; Directeur-Association Golf Provincial.

Le golf, le ski, le tennis, voilà ses sports préférés.

Marié à Mademoiselle Denise Ramsay le 23 août 1958, à Sherbrooke, Monsieur Hamel est père de Pierre, gentil garçon de 11 ans, et d'une aimable fillette de 10 ans, Louise.

Domicile : 75, boul. Gall, Drummondville. Tél. : 472-7107.

Bureau : 1430, boul. Lemire, Drummondville. Tél. : 478-4151.



Robert Malouin
Ingénieur
Drummondville

Le premier décembre 1932, à Drummondville, naissait Robert, le 15e d'une belle famille de 18 enfants. Le père Egide-Georges Malouin est entrepreneur général, la mère Juliette Bouffard, est la maîtresse de maison par excellence.

Parvenu à l'âge scolaire, Robert fait son entrée à l'école de sa ville natale. Ses études primaires achevées, il fit son cours classique au Séminaire de St-Hyacinthe, il en sortit porteur du B. A. (B. Sc.) il ne s'arrête pas là, il se dirige vers l'Université de Sherbrooke, et gradue B. Sc. A., en 1954, « ingénieur civil ». En 1959, il débute dans sa profession au « Pavages Maska » (St-Hyacinthe) puis il s'associe à Bourgeois Martineau ; à la suite de ces expériences il forme, en 1962, le bureau d'ingénieurs conseils : Hamel, Malouin & Associés.

Il a visité la majeure partie de l'Europe. Il a fait du service militaire, en 1957, avec le C.O.T.C., on le vit aussi dans l'Armée Canadienne à Soest, Allemagne. La Régie du Centre Culturel et Sportif de Drummondville lui doit plusieurs années de dévouement et s'honore de bénéficier de son habile direction. On l'a vu aussi présider aux activités des Athlétiques de Drummondville. Il est membre des Optimistes, des Francs et de la Chambre de Commerce où il est encore membre de l'exécutif de la Chambre de Commerce Provinciale en 1970-71.

Il est amateur de golf et de musique. Ajoutons qu'il fut le premier président de l'Université de Sherbrooke (L'AGEUS).

Associations : Corporation des Ingénieurs-Conseils du Québec ; Institut Canadien des Ingénieurs ; Association Québécoise des Techniciens de l'Eau ; Association des Ingénieurs-Conseils du Canada ; Association Canadienne d'Urbanisme ; Chambre de Commerce du Comté de Drummond (président) ; Section des Ingénieurs-Conseils du Québec ; Régie du Centre Culturel (directeur honoraire) ; Chevaliers de Colomb ; Lieutenant, Armée Canadienne (réserve).

A Drummondville, le 8 août 1959, il épouse Mademoiselle Judith Vigneault. Viendront prendre place à l'heureux foyer : Anne, 11 ans, Robert jr, 9 ans, Julie, 7 ans, Marie-Josée, 5 ans, Louise, 2 ans.

Domicile : 575, Ferland, Drummondville. Tél. : 477-2773.

Bureau : 1430, boul. Lemire, Drummondville. Tél. : 478-4151.

La Société

C'est en 1962 que MM. André-C. Hamel et Robert-N. Malouin fondaient la firme Hamel, Malouin, Ruel & Associés en vue d'offrir des services de consultation technique à l'industrie privée et aux gouvernements.

Depuis, le personnel des dix jeunes collaborateurs est passé en quelques années à plus d'une centaine de personnes dynamiques se spécialisant dans une variété de disciplines.

Installée à Drummondville et Montréal, la Société met à la disposition de sa clientèle les services expérimentés de ses différents départements tel que : structure, mécanique, électricité, voirie, génie municipal et génie agricole.

La firme couvre dans le développement de ses travaux la plupart des branches d'ingénierie et notamment les suivantes :

- Bâtiments publics —
- Constructions industrielles —
- Autoroutes et routes —
- Viaducs et ponts —
- Barrages —
- Energie hydro-électrique —
- Transport et distribution d'énergie —
- Traitement d'eau —
- Epuración des eaux vannes —
- Contrôle de la pollution —
- Contrôle des eaux de surface —
- Géodésie et topographie générale —
- Irrigation et drainage —
- Conservation : exploitation du sol —
- Aménagement des ressources agricoles et naturelles —

Grâce à l'expérience de son personnel et appuyée de son centre d'informatique, la Société peut offrir des services complets, soit :

- Analyse préliminaire des projets ou programmes —
- Etudes de rentabilité —
- Recherche et planification intrafonctionnelle —
- Evaluation et études économiques —
- Préparation des plans et devis —
- Gestion et coordination de projets —
- Direction et contrôle d'exécution des travaux —
- Informatique —



9.848



Echangeur-collecteur
Route Transquébécoise
et Autoroute 30
Pont de Trois-Rivières



Pont Tomifobia
Autoroute 55



Pont Tomifobia
Autoroute 55



Barrage sur
rivière Nicolet



Autoroute 51

9.786

**Viaduc
Autoroute 51 et
Transcanadienne**



**Viaduc
Autoroute 51 et
Transcanadienne**



**Viaduc
Autoroute 51 et
Transcanadienne**

9.849



Ecole polyvalente
"La Poudrière"
Drummondville-Sud
Régionale St-François

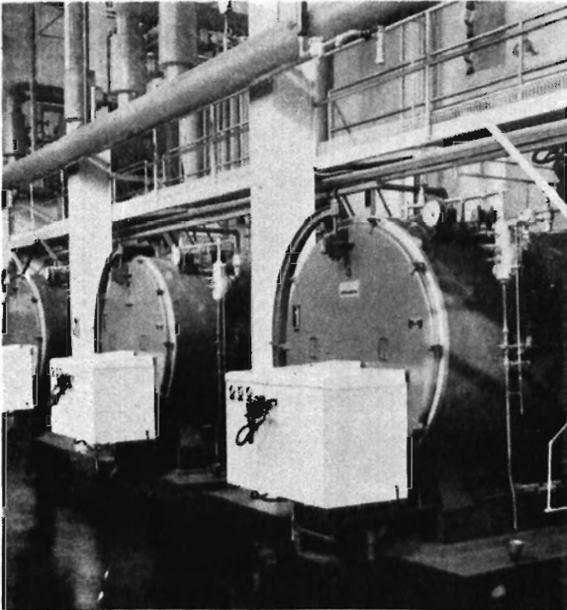
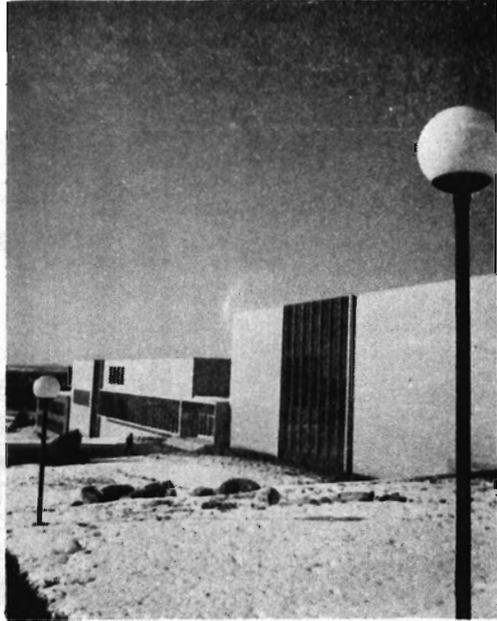


9.850

Ecole polyvalente
Ville de Nicolet
Régionale Bois-Francs



**Pavillon des Sciences
Université de Sherbrooke.**



**Hôpital Christ-Roi
Ville de Nicolet**

**Centre Culturel et Sportif
Drummondville**



**Résidence des infirmières
Drummondville**



**Usine de traitement d'eau
Ville de Nicolet**



**Usine de traitement d'eau
Drummondville**

**Usine de traitement d'eau
Drummondville
Poste d'ozonation**



**Hôpital Ste-Croix
Drummondville
Chaufferie centrale**



**Elaboration d'un projet
de drainage souterrain**



**Vue d'ensemble d'un camp
pendant l'exécution des
travaux de drainage**



Machine moderne
d'excavation et de
pose de drains.



Remblayeuse à l'oeuvre



Dragage d'un émissaire

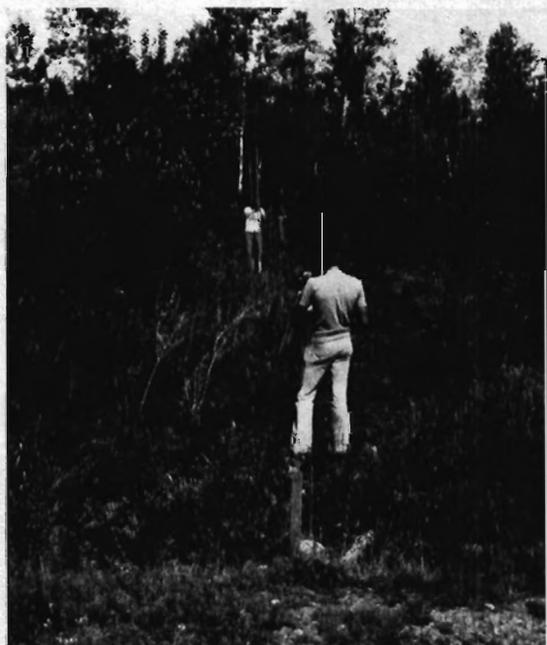


Structure de contrôle
de la nappe d'eau



Cours d'eau amélioré

Défrichage d'une ligne
d'arpentage

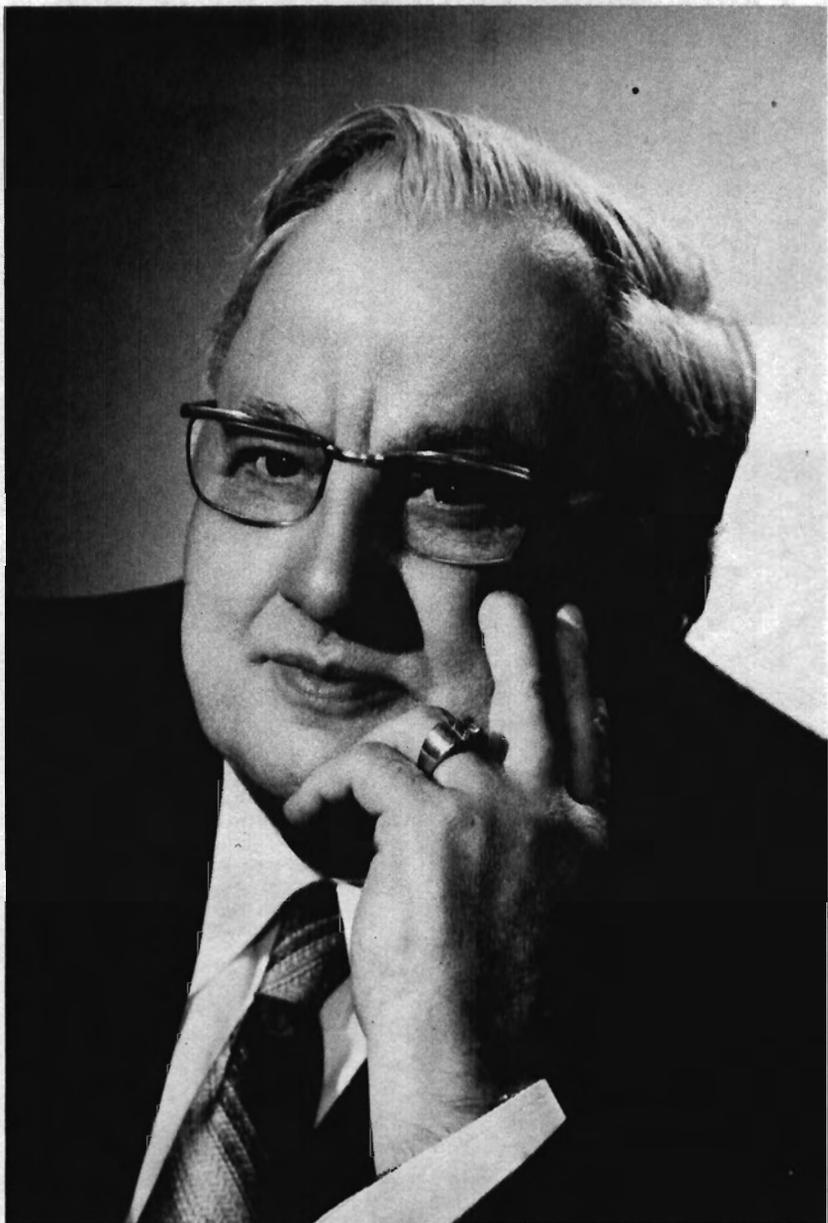


Levée topographique



**Sondage et échantillonnage
des dépôts de sol organique**





Fondateur de Georges Plamondon Ltée

Naissance d'une industrie nouvelle dans le comté de Drummond

La firme GEORGES PLAMONDON LIMITEE a connu ses débuts en 1928 lorsque la compagnie COCA-COLA Limitée fit appel aux services de M. Plamondon pour embouteiller et distribuer leur produit dans le comté de Drummond.

Les débuts furent fort modestes, le premier site était situé dans l'ancienne demeure de M. J.-O. Montplaisir sur la rive-nord, où habitaient M. Plamondon et sa famille.

Dès 1930 devant l'expansion rapide due à son initiative et à son sens des affaires, le besoin d'organiser ses locaux se fait sentir ; une petite usine prend naissance à l'endroit actuel.

La livraison se fait alors avec des chevaux hiver et été. Petit à petit la clientèle augmente et nécessite un premier agrandissement de l'usine en 1936. Entre temps M. Plamondon se mêlait de très près au développement de la nouvelle municipalité de St-Félix connu aujourd'hui sous le nom de Drummondville Ouest, dont il sera le maire durant 10 ans.

En 1950 deuxième agrandissement. Le territoire desservi s'étend jusqu'à Roxton Falls et dessert une population de 75,000 habitants.

En 1957, introduction d'un nouveau format 10 onces Coca-Cola. Ce besoin est né sans doute d'une soif toujours grandissante. Au milieu de la même année, une laveuse moderne devint nécessaire au développement du commerce.

1960 un troisième agrandissement s'impose. C'est l'usine telle qu'elle existe aujourd'hui... Devant la multiplication des ventes, la mécanisation doit venir en aide au personnel. Un monte charge est employé pour le chargement des camions. L'achat d'une embouteilleuse adéquate s'ajoute à l'équipement.

1961 L'encaissement des bouteilles se fait automatiquement. Cette même année un nouveau produit est introduit chez notre clientèle ; la Fanta en format 10 onces.

1962 Fabrication de nos produits Coca-Cola et Fanta en bidons métalliques. Six mois plus tard, une bouteille plus grande de 16 onces Coca-Cola apparaît sur le marché. Malgré ce lancement le consommateur exige encore un contenant qui réponds au besoin de la famille, c'est le 26 onces.

Jusqu'à ce jour le sirop nécessaire à la fabrication de la liqueur, nous parvenait de Montréal. A partir de 1962 l'usine fabriqua son propre sirop avec les installations nécessaires. L'eau entrant dans une très forte proportion dans la préparation, nos trois puits artésiens ne fournissent plus, on s'adresse donc à la ville. Cette eau qui nous arrive de l'aqueduc municipale devra être filtrée. C'est pourquoi un traiteur d'eau ultra moderne d'une capacité de 1200 gallons heures, sera installé.

1963 Nouvelle introduction d'un produit vif et pétillant, le SPRITE que les consommateurs ont adopté spontanément.

1964 Pour les consommatrices à la recherche d'une ligne profilée et svelte, le TAB répond d'emblée à ces exigences.

1967 Composé d'agrumes, le FRESCA VOIT le jour. C'est le nouveau né très rafraîchissant.

1967 Signature de la première convention collective.

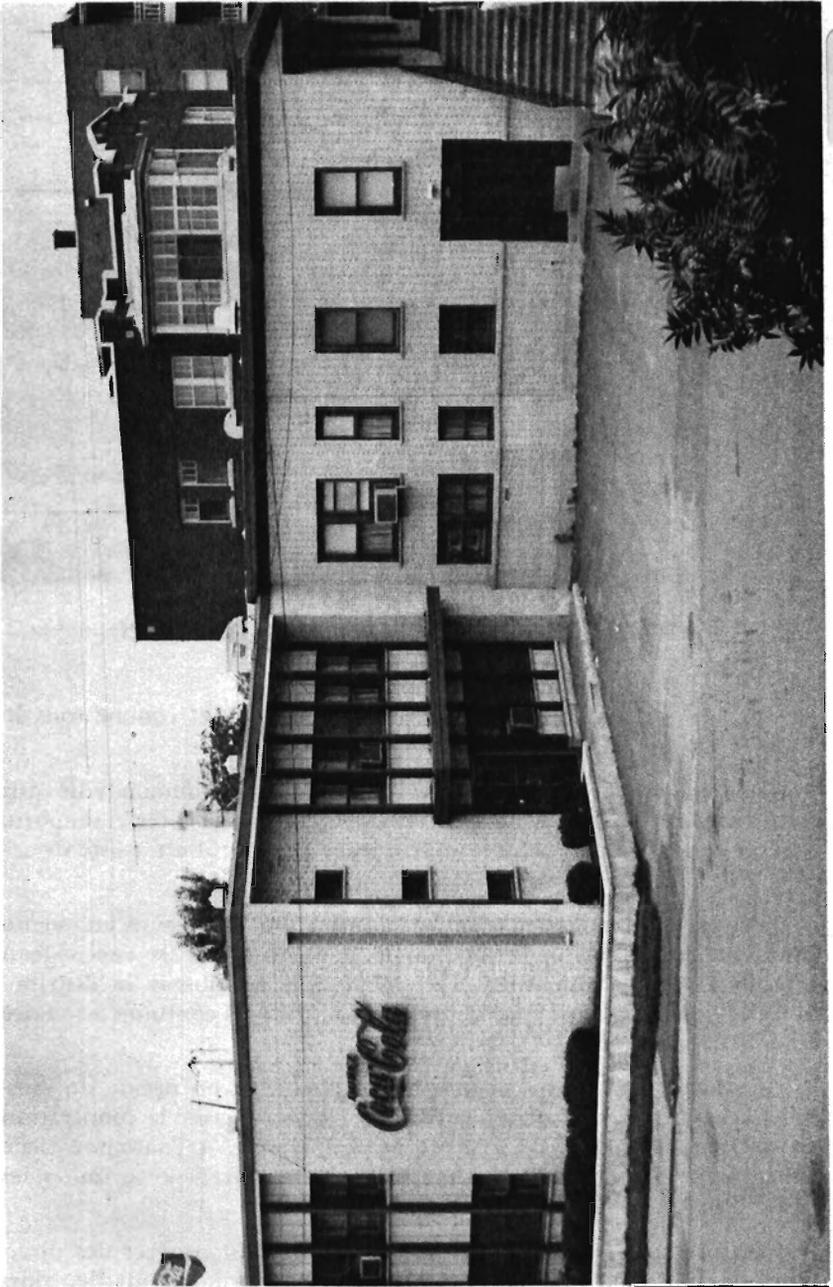
Un tout dernier né, non le moindre appelé "Colosse" c'est le 40 onces, embouteillé et scellé avec une Roto capsule tout comme le 26 onces.

En 1972 la vie continue active et très encourageante pour l'avenir.

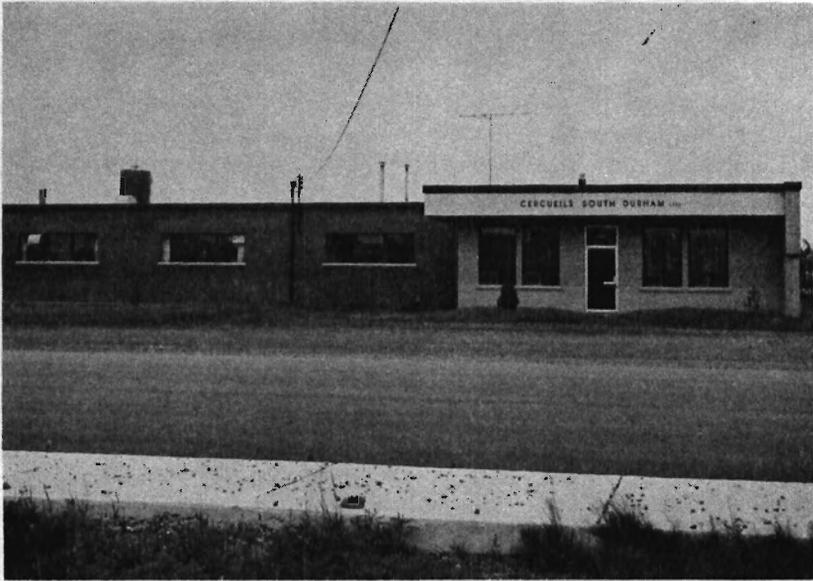
Aujourd'hui "La Firme GEORGES PLAMONDON LIMITEE" compte 25 employés à temps plein et quelques autres à temps partiel. Dix camions de toutes capacités servent à distribuer les produits COCA-COLA, FANTA, SPRITE, TAB et FRESCA à travers le territoire compris par le comté de Drummond, le comté de Yamaska et Bagot en partie comprenant 22 municipalités dont Drummondville est le centre.

Après 44 ans au service de la populations M. Plamondon remet à sa fille Gisèle la responsabilité de continuer à diriger les destinées de cette usine d'embouteillage, avec la même pensée qui a fait la réussite de son entreprise.

"QUALITÉ ET SERVICE"



9.590



Cercueils South Durham Ltée

9.591

Usine fondée en 1944, à South Durham, P.Q. et connue sous le nom de Doyon & Frère.

Le 1er janvier 1961, M. C.E. Dumont de Drummondville qui était alors représentant de "Cercueils Victoriaville Ltée", se porte acquéreur de la manufacture de M. Irénée Doyon ; il est assisté de ses trois fils, Claude, Gaston et Michel.

Pendant plus de deux ans, la production de l'usine augmente graduellement et en mai 1963, on loue un local sur la rue St-Jean à Drummondville ; on y fera l'assemblage, la finition et la distribution des cercueils, alors que la préparation du bois continue à se faire à South Durham.

En avril 1965, on incorpore la compagnie et on décide de s'installer dans le parc industriel, sur la rue Haggerty, avec la coopération de la cité et du maire d'alors, Me Marcel Marier. A l'automne 1966, on agrandit l'usine de Drummondville et on y transporte toutes les opérations du commerce.

La première visite industrielle a lieu lors du congrès des directeurs de funérailles de la Province réunis à Drummondville, alors

qu'un cocktail leur fut servi ; à l'automne 1967, une autre visite, celle de la Chambre de Commerce de Drummond, M. le maire Bernier et quelques échevins, ainsi que M. le curé de St-Pierre.

En 1969, on décide d'installer un séchoir à bois et un entrepôt de matières premières ; de cette manière, le bois utilisé sera toujours à la portée, on pourra mieux vérifier la qualité et planifier les besoins pour les mois à venir.

A date, quelques entreprises de Drummondville profitent de ce séchoir qui avait été prévu pour une production doublée.

A la suite d'une hospitalisation, M. C.E. Dumont décide de se retirer et le 31 décembre 1969, il vend toutes ses actions à ses trois fils ; Gaston devient le Président, Michel vice-président et Claude secrétaire-trésorier. Mme Roger Lemaire (Madeleine Dumont) s'occupe de la comptabilité.

Les ventes se font par l'entremise de représentants par tout le Canada ; la distribution est faite en grande partie par les camions de la compagnie, qui peut ainsi donner un service assez unique dans le Québec ainsi que l'Ontario.

Le personnel de l'usine est d'environ vingt-cinq employés, qui sont parmi les mieux rémunérés dans leur domaine ; les dirigeants sont aussi très actifs, afin de faire de leur entreprise une compagnie qui sera solide pour longtemps.

La bâtisse industrielle couvre 20,000' de plancher et le terrain a 99,000 pieds de superficie ;

A chaque année, il faut absolument augmenter la production, car tout coûte plus cher, surtout les taxes qui deviennent nécessaires par la croissance de la Cité.

La famille Dumont est arrivée à Drummondville il y a 30 ans, et on y vit heureux ; on aimerait aussi que l'usine de cercueils y soit installée pour plusieurs générations.



Le 8 janvier 1972, un groupe d'hommes d'affaires américains annonçaient en présence de représentants fédéral, provincial et municipal, la construction à Drummondville d'une usine de tapis au coût de \$1,000,000.00 et la création de 151 emplois échelonnés sur une période de trois ans.

M. Jean-Luc Pépin annonçait à cette occasion l'octroi de plus de \$500,000.00 du ministère de l'expansion économique et régionale.

Dix mois plus tard soit le 20 octobre, 1972, l'ouverture officielle de l'usine a eu lieu en présence d'invités d'honneur mais surtout en présence des 95 employés qui ont travaillé fort à réaliser ce projet.

Réalisation régionale

Plus de 80% de l'investissement de \$2,000,000.00 fut accordé sous forme de contrats à des entreprises locales. En fait Deshaies & Raymond ont construit une bâtisse de 100,000 pieds car-

rés, d'après les devis de l'architecte Ferdinand Blais.

Technova Inc. s'est vu accorder des contrats pour la construction de machineries hautement spécialisées nécessaires à la fabrication de tapis.

Plusieurs autres entreprises régionales ont contribué à la réalisation de ce projet d'envergure.

Employés

La majorité des 95 employés furent recrutés dans la région. La Direction est plus que satisfaisante du rendement obtenu à date par ses employés nouvellement exposés à ce genre de fabrication.

La Direction

Le Président, M. William T. Bodenhamer, Jr., B.A.E. est di-



plômé du Georgia Institute of Technology, est âgé de 35 ans.

Le Vice-Président à la Fabrication, M. Denis Beaudoin, 29



ans, est diplômé de l'institut des Textiles de St-Hyacinthe et de l'université de la Caroline du Nord. M. Beaudoin est natif de Drummondville.

Le Vice-Président aux ventes, M. Yvon Hébert, 36 ans, est également diplômé de l'Institut des



Textiles de St-Hyacinthe et est natif de St-Hyacinthe. M. Hébert est administrateur et Président de l'Association de Couvre-Planchers de la Province de Québec.

Le Vice-Président à la Finance, M. René L. Germain, c.a., 33 ans, natif de Montréal, est diplômé



de l'Institut des H.E.C. et membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec. M. Germain est administrateur et trésorier de l'Association de Couvre-Planchers de la Province de Québec.

Le Gérant de la production, M. Jean-Paul Nadeau, 44 ans, natif de Drummondville, a ap-



porté à la compagnie une grande expérience dans l'industrie des textiles. Il est diplômé de l'Institut de Science & Technologie de Toronto et de l'Institut de Technologie de Montréal.





Laurent Lamothe

PRÉSIDENT, LAITERIE LAMOTHE & FRÈRE LTÉE

Né à Drummondville, en 1921, fils de Léonidas Lamothe et Rose-Alba Côté, il fit ses études à Drummondville, au Collège St-Frédéric et après avoir complété un cours commercial au Ellis Business College, il se lança dans le commerce et l'industrie laitière. Il est président de la Laiterie Lamothe et Frère Ltée, de Drummondville. Membre de la Chambre de Commerce de Drummondville et président de l'Association des Industriels Laitiers de la Province de Québec .

Marié à Gertrude Dubois, il est père de sept enfants.

Ses passe-temps favoris : la moto-neige, la chasse et la pêche.

Résidence : 224, rue Lamothe. Bureau : 950, rue St-Pierre, Drummondville.

9.594



Marcel Lamothe

HOMME D'AFFAIRES

Dès la fin de ses études, au Séminaire de Nicolet, il débute dans les affaires, au service de la Laiterie Lamothe Ltée, dont son père, Léonidas, est le président-fondateur. Commenant au bas de l'échelle, selon l'expression populaire, il fait son apprentissage et étudie toutes les techniques modernes de la manutention du lait, et devient ensuite, secrétaire-trésorier de la Compagnie, poste qu'il occupe présentement. Il est aussi directeur de Drummond Ready Mix Ltd. et vice-président de C.L.N. Entreprises Inc. Il est membre de la Chambre de Commerce de Drummondville. Il épouse le 3 août 1948, Jacqueline Banville et est le père de Claude, Richard, André, Yves, Diane, Jean, Denis, François, Louise et René. Ses sports favoris sont le golf et la moto-neige.

Bureau : 950, rue St-Pierre, Drummondville, Qué.

Laiterie Lamothe et Frères Ltée

LE 10 AOÛT 1972

L'entreprise naquit en 1914. C'est donc dire qu'à Drummondville, c'est presque une institution. Depuis le jour où elle a été fondée par M. Léonidas Lamothe, la laiterie qui porte son nom n'a cessé de se développer jusqu'à devenir l'une des entreprises les plus importantes de cette ville. On n'a qu'à écouter les chiffres qu'à fournis M. Marcel Lamothe, secrétaire de l'entreprise, fils du fondateur et frère du président, M. Laurent Lamothe. Ces chiffres sont impressionnants : La laiterie a acheté en 1966 des cultivateurs de la région, pour \$800,000 de "lait en nature" (lait qui ne fut pas transformé) M. Lamothe insiste sur le fait que cet argent, qui ne sort pas de la région, est presque entièrement redépendé sur notre propre marché, ce qui contribue à sa bonne santé.

L'industrie employait à ce moment-là 36 employés pour lesquels elle a payé, en 1966, \$175,000 de salaires.

De plus, la laiterie avait un capital investi de plus de \$225,000 (c'est-à-dire l'estimation le moins élevé qu'on peut en faire) et un chiffre d'affaire qui s'établissait aux alentours de \$1,300,000 par année.

Ces quelques chiffres sont assez éloquentes pour qu'on comprenne l'importance de l'entreprise pour une ville comme Drummondville, importance qui a incité le conseil de ville à s'intéresser à ce qui s'y passe.

Ainsi, M. le maire Bernier et les trois échevins qui l'accompagnaient, MM. Raymond Luneau, Laurent Bernier et J.A. Michaud ont pu se familiariser un peu avec le fonctionnement de l'entreprise. M. Lamothe leur a expliqué que les produits qui sortent de la laiterie sont le lait, le beurre, la crème, le jus de fruit, le fromage cottage et le yogourt. Que les principaux traitements qui sont faits par son entreprise sont la pasteurisation et l'homogénéisation ; que toute son industrie est basée sur un processus en quatre étapes : l'achat de la matière première, le traitement, l'embouteillage et la distribution qui est faite par trente-deux camions dans Drummondville et la région. La région comprend Richmond, Acton Vale, St-Bonaventure, St-Léonard d'As-ton et finalement Notre-Dame du Bon Conseil.

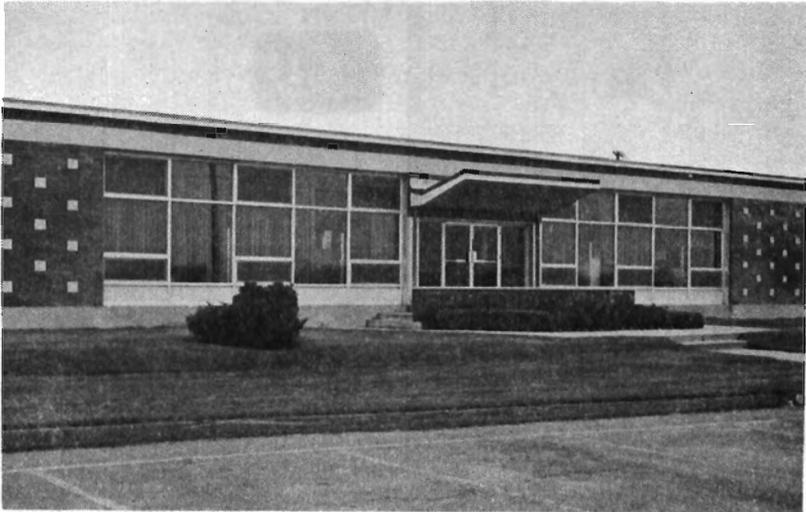
M. Lamothe a continué en expliquant l'historique de la laiterie. Elle avait été fondée en 1914 par son père ; de 1934 à 1963, ses installations se trouvaient sur la rue Saint-Jean. Il y a quatre ans, la Crémierie des Producteurs qui existait depuis les années '30 à l'angle

du boulevard Lemire et de la rue Saint-Pierre, fut achetée et la laiterie Lamothe installa ses locaux dans ceux de la Crèmerie des Producteurs. Après les agrandissements, ces locaux qui se trouvent tout près du Parc industriel de Drummondville, totalisent une surface utilisable de 15,000 pieds carrés.

Comme nous demandions à M. Lamothe s'il entrevoyait quelque expansion pour bientôt celui-ci a répondu que dans ce domaine, une expansion était imprévisible. Répondant à la question habituelle : "A quoi attribuez-vous votre succès?". Il a déclaré que la réussite était due au temps et au travail ardu qu'on avait mis pour y arriver. Il a en outre affirmé que le mot d'ordre de la compagnie était de donner la priorité au service et à la satisfaction du client.

Parlant ensuite des fournisseurs, M. Lamothe a expliqué que le prix du produit de base, le lait, étant fixé par l'Office des Marchés agricoles du Québec et que le prix était stabilisé à \$7.00 les cent livres. La laiterie Lamothe achète son lait du Syndicat des Producteurs de lait en Nature de la Région de Drummondville sont plus frais de vingt-quatre heures de ceux qui pourraient venir de l'extérieur.

L'impression dominante, à la fin de cette visite industrielle organisée par la Chambre de Commerce à l'intention de l'administration municipale, en était une de santé et de prospérité.



Depuis 1961 Foster Refrigerator of Canada Ltd. manufacture des réfrigérateurs et congélateurs commerciaux dans son usine à Drummondville. Plus de 500 modèles différents peuvent être obtenus en aluminium ou en acier inoxydable lesquels sont utilisés dans les restaurants, hôpitaux, hôtels, écoles, industries, boulangeries, institutions, universités et sur les bateaux. Ils peuvent être de modèle standard ou fabriqués sur spécifications.

Depuis quelques années la fabrication de chambres froides pré-fabriquées "Urethane" a été ajouté à cette ligne de produits pour bien servir la clientèle. Ces réfrigérateurs, congélateurs et chambres froides sont vendus à travers tout le Canada et aussi exportés en Asie, Amérique du Sud et aux Antilles.

Les appareils commerciaux de refroidissement et de congélation les plus efficaces, fiables et économiques demeurent des Foster.

Plus de 100 employés travaillent à la fabrication et à la vente des produits Foster et notre gérant, M. Roméo Dubuc, voit à ce que la qualité des produits Foster soit de première classe. Un hommage doit être rendu à nos employés pour leur merveilleux travail qui se reflète sur la population de Drummondville.

Le "Recon Plus" a été ajouté à notre production cette année. Le "Recon Plus" est utilisé pour la congélation et la reconstitution des aliments congelés.

Foster Canada est une filiale d'une compagnie américaine, Foster Corporation fabriquant ces produits depuis plus de 25 années.



9.595

Réjean Houle
Président Pacific Mobile

Né à Wickham, le 9 janvier 1944, du mariage de Jérôme Houle et de Gilberte Lemaire.

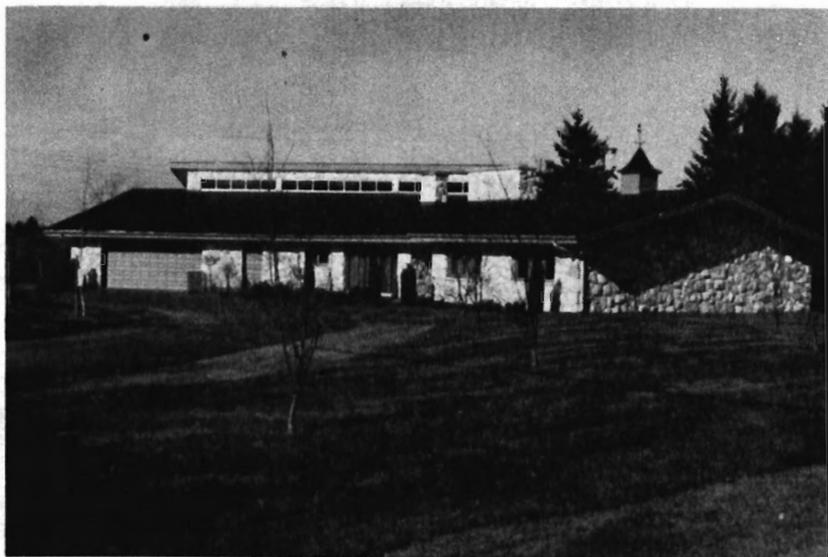
Il fit ses études à Wickham, Nicolet et Sherbrooke. Très intéressé par la mécanique et attiré par la nouveauté et les possibilités de la moto-neige, il canalisa toute son énergie, de 1963 à 1967, en recherches sur l'auto-neige, puis en 1967, il fonda la Compagnie Ski-Roule, dont il fut le président et gérant général, laquelle est devenue l'une des plus puissantes industries. Son épouse, née Irène Lalancette, lui donna 2 enfants, Alain et Jean.

Ses sports favoris sont naturellement l'auto-neige et aussi la moto-cyclette et la natation. La lecture lui procure cette détente nécessaire, après tant d'activités.

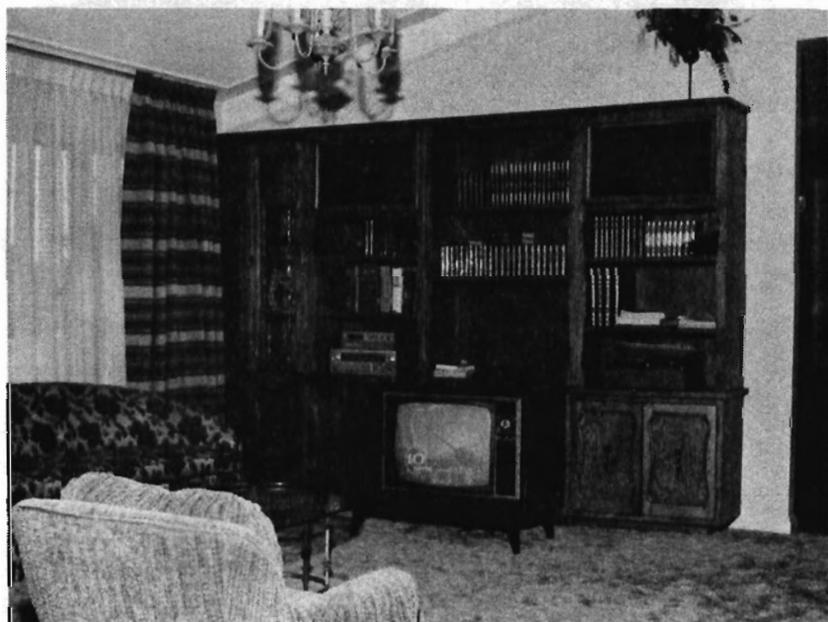
Résidence : Drummondville, Qué.

Bureau : St-Germain, Qué.

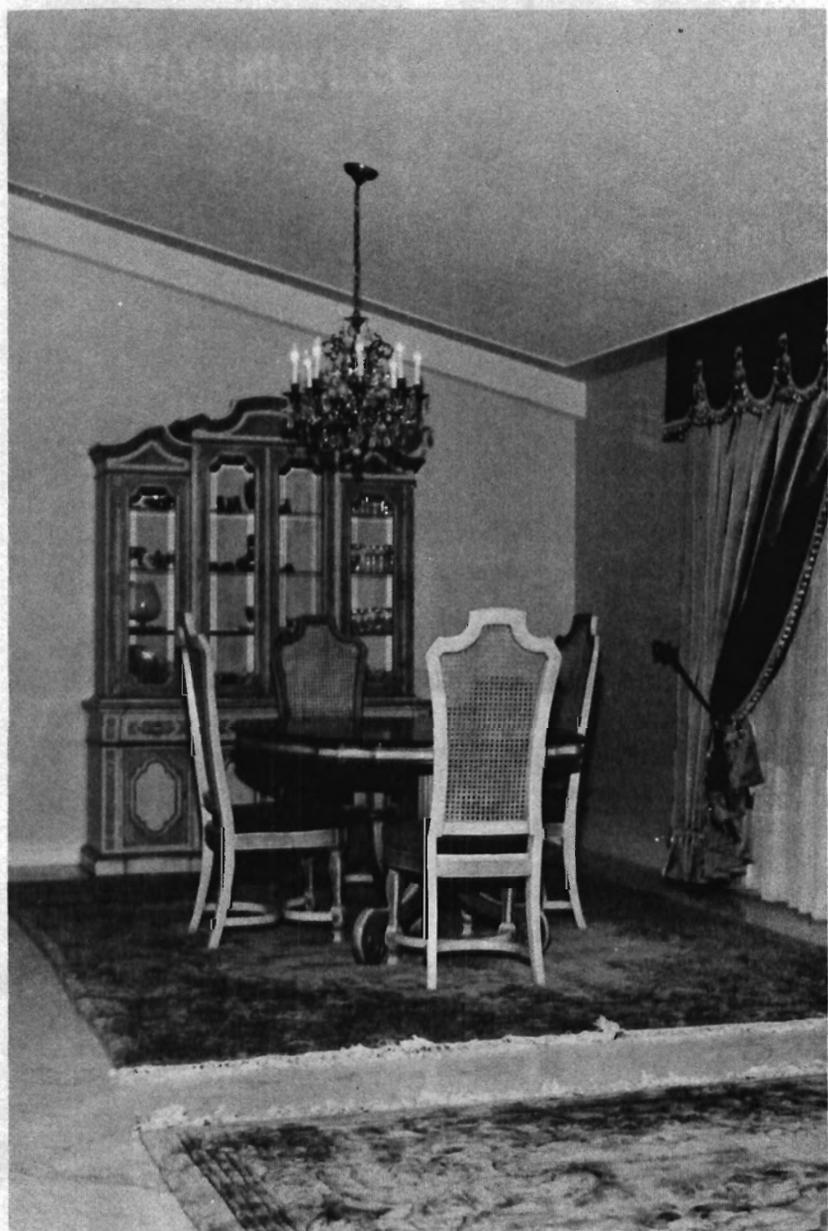




Résidence de M. Réjean Houle à Drummondville.



Salle de lecture.



Salle à dîner.



9.851

Gérard Veilleux, administrateur de Drummond Business Forms Ltd.



9.587



Clermont Veilleux

Clermont Veilleux vit le jour à Beauceville, le 13 mai 1909. Fils de Johnny Veilleux, commerçant, et d'Angéline Loubier, il avait moins de trois ans lorsque son père décéda après une courte maladie. A l'âge de 6 ans, le jeune Veilleux fréquenta l'école primaire de son patelin pour ensuite faire un stage au collège du Sacré-Coeur de sa localité, sous la direction des Révérends Frères Maristes.

Sorti des études encore jeune, Clermont Veilleux se mit en passe de se chercher du travail, mais comme on était alors en pleine crise économique, il n'était pas facile de se caser. En attendant mieux, il accepta ici et là des emplois aussi disparates que peu rémunérateurs en vue d'assurer sa subsistance. Ceci était loin de suffire à l'ambition du jeune homme. En désespoir de cause, ce dernier s'expatria en Nouvelle-Angleterre, comme beaucoup de ses compatriotes, mais, là encore, il dut s'adonner à des besognes qui n'exigeaient aucune spécialisation et qui, par voie de conséquence, ne menaient nulle part. Il se fatigua rapidement de ce régime. Un jour, dégoûté de cette vie aventureuse, il revint au bercail avec la volonté bien arrêtée de tailler son manteau sur place. Pour ce faire, il résolut d'apprendre un métier. Un métier ! Mais lequel ?

La présence de son frère Gérard à l'imprimerie *L'Eclair* de Beauceville devait en quelque sorte lui ouvrir les portes de l'industrie. Pour une maigre pitance, il commença d'acquérir les rudiments des arts graphiques, précisément de la typographie. Les ateliers du

temps étaient loin d'offrir les facilités d'aujourd'hui. Les conditions de travail et de salaire, l'outillage, les procédés en vigueur, tout cela laissait souvent à désirer, mais il en fallait bien davantage pour décourager le futur imprimeur. Le jeune Veilleux "bûcha" pendant plusieurs années. Toujours en éveil, il cherchait à en apprendre plus que les autres, à se perfectionner, quoi !

En 1936, les deux frères devaient se séparer temporairement, l'aîné ayant soudain décidé de se porter acquéreur de *La Parole* de Drummondville. Clermont continua d'assumer pendant une couple d'années le poste de chef-typographe à *L'Eclaireur*. En 1938, il annonça à son patron d'alors, feu Edouard Fortin, son désir d'émigrer dans les Cantons de l'Est d'y retrouver son frère Gérard. La paire mit en commun ses connaissances du métier. L'audace, voire la témérité de l'aîné, était constamment tempérée par la modération du cadet, un juste équilibre étant ainsi atteint.

De concert avec son frère, Clermont Veilleux a marché de succès en succès. Il est aujourd'hui président de *La Parole*, Ltée, et vice-président de Drummond Business Forms, Ltée, deux des industries les plus progressives des Cantons de l'Est, voire de la province tout entière.

Le 15 janvier 1951, M. Veilleux épousait Rita Ener, de qui il a eu trois enfants. Il est membre du Club de Golf de Drummondville, du Conseil local des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce et de plusieurs autres associations.

Résidence : 74 boulevard Gall.

Bureau d'affaires : C. P. 606 Drummondville, Qué. 1330, rue Michaud.



9.852

La rue Heriot.

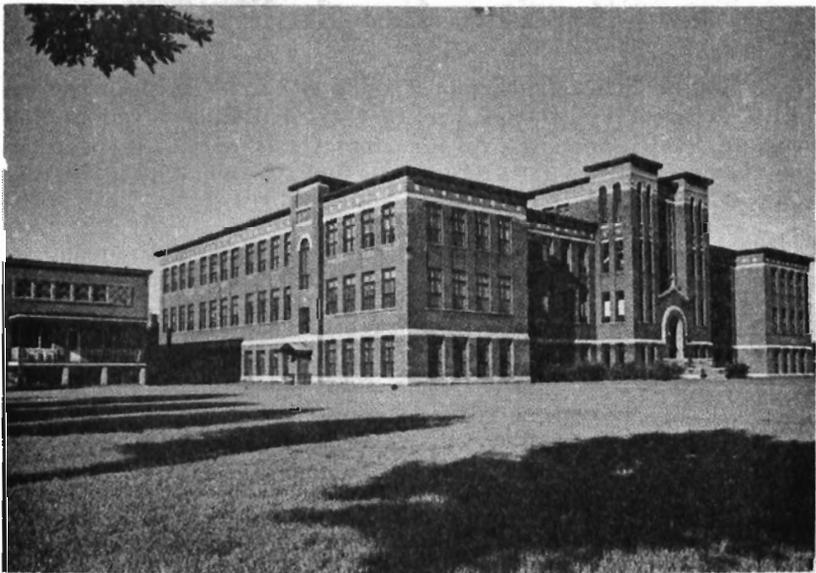


Place Girouard.

9.245

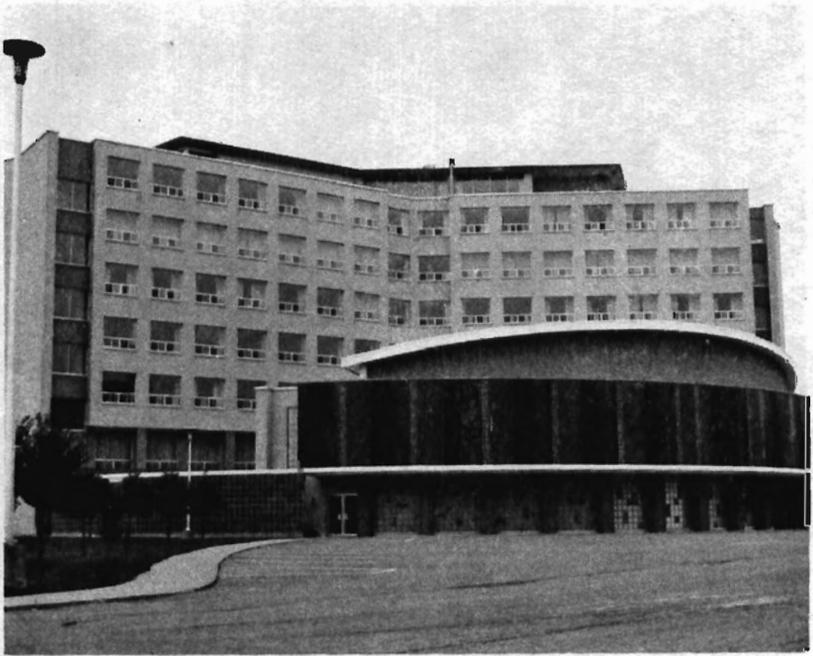


Le nouveau pont sur la Rivière St-François.



Ecole secondaire Saint-Frédéric.

9.787

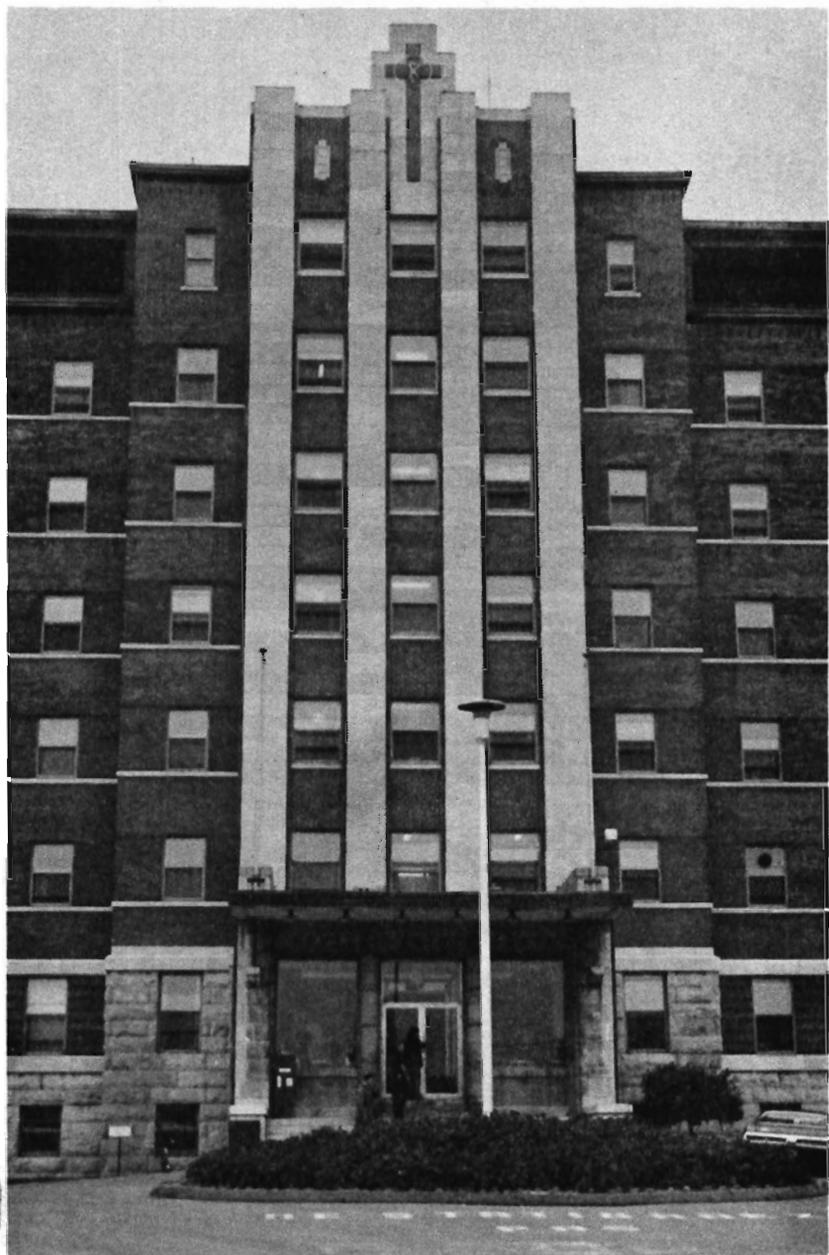


Systeme Hospitalier

L'Hôpital Ste-Croix compte 205 lits et elle est la propriété des Soeurs Grises. Elle est régie par un Conseil d'Administration indépendant. Le personnel est de 575 employés et le coût d'opérations pour l'année 1967 a été de \$3,108,000. Plus de 7,000 patients ont été hospitalisés en 1966.

Elle dessert une population de 80,000 personnes comprenant les comtés de Drummond, Bagot, Richmond, Yamaska et Nicolet.

A proximité de l'Hôpital Ste-Croix, on retrouve l'Ecole des Infirmières récemment construite et ayant une capacité de 200 élèves. C'est un édifice très moderne qui possède un gymnase, une piscine intérieure, un auditorium et des chambres individuelles.



7.853
Façade de l'hôpital Ste-Croix.



Hôtel de Ville de Drummondville.



9.854
Edifice du Gouvernement Provincial.

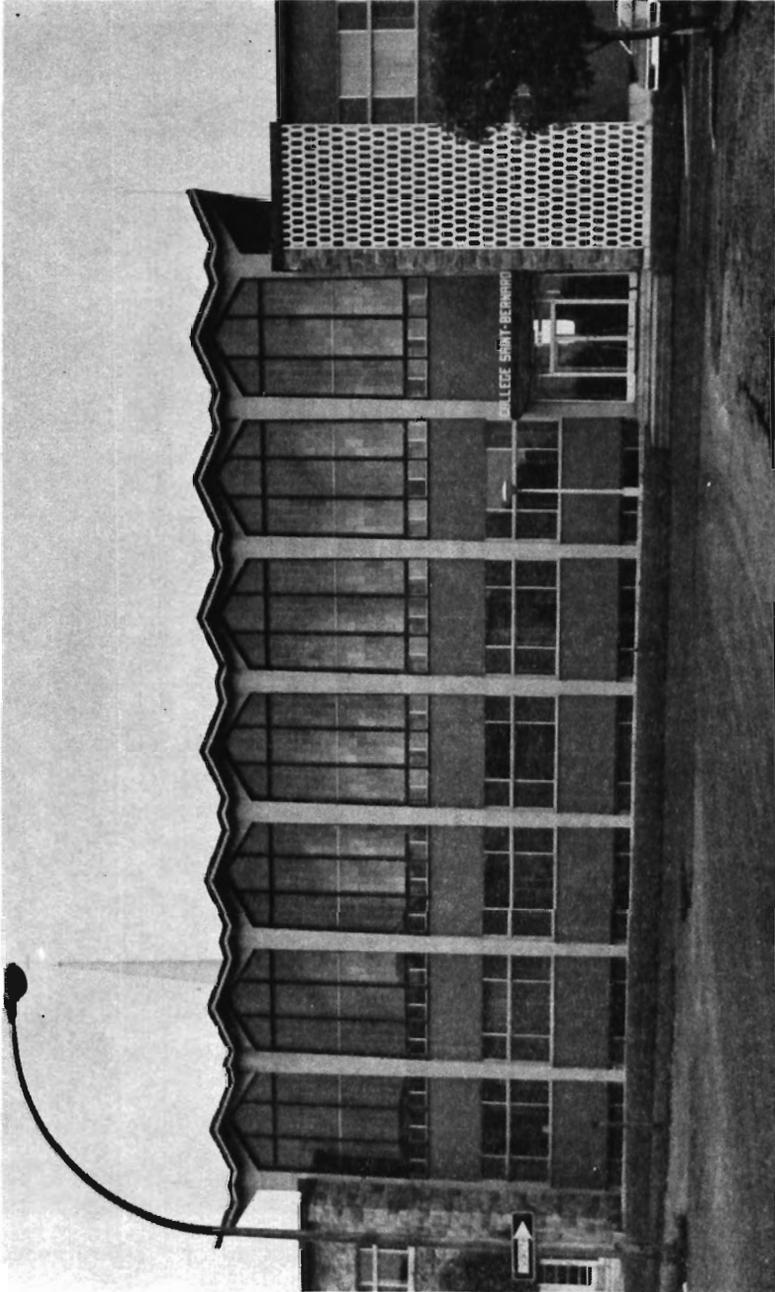


9.855
Bureau des Postes.



École secondaire Jeanne-Mance.

9.188



Collège Saint-Bernard.

9.789



Jean-Claude Milot, gérant-administrateur des Motels Dauphin et Albatros à Drummondville.